



COMMISSION DU BASSIN DU LAC TCHAD

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

2016



Table des matières

Abréviations et acronymes	6
Introduction générale.....	8
Mandat et missions de la CBLT	9
Les Organes Consultatifs de la CBLT	9
a) Le Comité Consultatif des Bailleurs de Fonds (CCBF)	9
b) Le Comité des Parties Prenantes (CPP).....	9
Les organes subsidiaires de la CBLT	9
PARTIE 1 : Réalisations techniques de la CBLT	10
AXE I : Amélioration de la qualité et de la quantité des eaux du Bassin du lac Tchad	
11	
1.1 Evaluation des connaissances sur la disponibilité, l'écoulement et la qualité de l'eau de surface, et leur interaction avec le Lac Tchad	11
1.1.1 Opérationnalisation de l'outil de modélisation à la CBLT.....	11
1.1.2 Edition et publication des annuaires et bulletins hydrologiques, hydrogéologiques et environnementaux.....	12
1.1.3. Appui aux stations hydro météo et synoptiques du Niger, Nigeria, Cameroun et RCA.....	12
1.1.4 Missions de collecte de données hydrologiques, météorologiques et socio-économiques de terrain	13
1.1.5 Analyse de la relation eau de surface, eau souterraine dans le bassin du Chari.....	13
1.1.6 Suivi des niveaux piézométriques des ressources en eau souterraine dans le bassin	13
1.1.7 Modélisation des flux du lac Tchad-nappe phréatique	14
1.2 Renforcement du cadre légal et institutionnel pour la gestion de l'eau de surface.....	15
1.2.1 Rédaction des Annexes à la Charte de l'Eau	15
1.2.2 Suivi de la ratification de la charte de l'eau	15
1.3. Effectuer une démonstration sur une gestion saine de l'eau de surface	15
1.3.1 Acquisition et installation des équipements piézométriques	15
1.3.2 Réalisations de forages.....	15
1.3.3 Acquisition des équipements pour l'amélioration du réseau hydrométrique de base	15
1.3.4 Evaluation de l'état des réseaux hydrométriques des parties nigérienne et camerounaise du bassin.....	16
AXE II : Restauration, Conservation et Utilisation durable des ressources naturelles du Bassin du Lac Tchad	18
2.1 Renforcement des capacités techniques de planification au niveau des autorités locales et municipales et introduction des instruments	

économiques visant la promotion de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles	18
2.2 Développement de la base de données régionales comprenant le SIG pour la planification et la gestion de l'environnement	19
2.2.1 Collecte de métadonnées dans les Etats membres (Tchad, Niger, Nigéria, Cameroun)	19
2.2.2 Conférence régionale sur les changements dans les écosystèmes du bassin	20
2.2.3 Rédaction du rapport 2013 sur l'état du bassin du lac Tchad	20
2.2.4 Edition du rapport annuel sur l'état de l'écosystème du bassin.....	20
2.3 Démonstration par des projets pilotes des pratiques agro-pastorales écologiquement saines et création de zones de protection des eaux de surface et souterraines	20
2.3.1 Opération d'irrigations villageoises simplifiées.....	20
2.3.2 Adaptation aux changements climatiques.....	21
2.4 Promotion des sources de revenus alternatives et l'adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs.....	21
2.5 Promotion de stratégie d'approvisionnement en bois-énergie.....	23
2.5.1 Reforestation communautaire	23
2.5.2 Plantation d'agroforesterie	24
2.5.3 Restauration des forêts classées	25
2.6 Aménagement des couloirs de transhumance et aires de pâturages.....	25
2.6.1 Aménagement des couloirs de transhumance et aires de pâturages.....	25
2.6.2 Aménagement des puits pastoraux.....	26
2.6.3 Aménagement des périmètres fourragers.....	26
AXE III : Restauration et Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Lac Tchad..	28
3.1 Elaboration et mise en œuvre des projets et programmes de restauration des écosystèmes dégradés, dans les zones critiques de désertification	28
3.1.1 Détermination des zones inondables/zones humides/végétation en 2016.....	28
3.1.2 Stratégies énergie domestique basée sur les aménagements forestiers participatifs en vue de l'approvisionnement durable en bois - énergie et autres sources d'énergies alternatives.....	29
3.2 Capitalisation et promotion des meilleures techniques de conservation des eaux et du sol (demi-lunes, banquettes, autres techniques CES/DRS, etc.).....	29
3.2.1 Aménagement CES/DRS.....	29
3.2.2 Régénération des écosystèmes dégradés.....	30
3.2.3 Fixation des dunes de sable.....	30
3.2.4 Arrachage d'espèces envahissantes	30
AXE IV : Renforcement des Capacités des Parties Prenantes	31

4.1 Mise en application d'une stratégie de participation du public du Bassin du Lac Tchad et l'incorporer dans les programmes d'action nationaux (PAN).....	31
4.1.1 Organisation des journées de la CBLT (22 mai 2016)	31
4.1.2 Plan de communication de la CBLT	31
4.2 Redynamisation du réseau des parlementaires du Bassin du Lac Tchad.....	32
5.1 Mettre en œuvre le PAS 2008 – 2025	33
5.1.1 Planification opérationnelle 2016 intégrant les recommandations du 61 ^{ème} Conseil des Ministres	33
5.1.2 Appui au démarrage des nouveaux projets	34
5.1.3 Missions de suivi-évaluation des activités des projets/programmes de la Commission	34
5.1.4 Rédaction des fiches de projets	34
5.1.5 Mise en œuvre de la révision du PAS	35
5.1.6 Planification programmatique des activités 2017	35
5.1.7 Renforcement des capacités en planification suivi-évaluation et capitalisation de la CBLT	35
5.1.8 Actualisation des plans de gestion des Sous-bassins (Lac Fitri et Waza Logone)	35
5.2 Mettre en place un système performant de gestion financière au sein de la Commission.....	36
5.3 Améliorer l'environnement de travail.....	36
5.4 Visibilité de la CBLT auprès des Etats membres et partenaires.....	36
5.4.1 Editions CBLT News Magazine	36
5.4.2 Edition des rapports d'activités 2014 et 2015 et le programme d'activités 2016	36
AXE VI : Développement des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad.....	38
6.1 Développer des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables dans le bassin du Lac Tchad.....	38
6.1.1 Aménagement des périmètres maraîchers dans le bassin.....	39
6.2 Développer des infrastructures sociales de base pour faciliter les activités socio-économiques dans le bassin du Lac Tchad	41
6.2.1 Appui au Centre de Santé et aux écoles.....	42
6.2.2 Travaux Forages autour du Lac-Tchad	42
PARTIE 2 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PAIX ET SECURITE.....	44
2.1 Activités d'ordre général	44
2.1.1 Signature de l'Accord de Mise en Œuvre du Soutien (AMOS) à la FMM..	44
2.2 Activités spécifiques.....	46
2.2.1 Transfert d'autorité des troupes nationales à la FMM.....	46
2.2.2 Mission d'évaluation dans les communautés affectées par les activités de Boko Haram	46

2.2.3 Visite de prise de contact et de familiarisation du nouveau Commandant de la FMM dans les Secteurs.....	47
2.2.4 Conférence de planification opérationnelle	47
2.2.5 Mission conjointe d'évaluation technique de la FMM	47
2.2.6 Réunion spéciale du Comité des Chefs d'États-majors des Armées de la CBLT et du Bénin	47
2.2.7 Réunion des Ministres de la Défense des Etats Membres de la CBLT et du Bénin.....	47
2.2.8 Lancement de l'Opération GAMA AIKI.....	48
2.2.9 Réunion du comité des chefs d'États-majors des armées de la CBLT et du Bénin.....	48
2.2.10 Relève des responsables à l'Etat-major de la FMM	48
2.3 Financement	48
PARTIE 3 : COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE	49
3.1 Coopération régionale.....	49
3.1.1. Coopération avec la SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) et CAMWATER (Société Camerounaise des Eaux).....	49
3.1.2. Coopération avec l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN).....	50
3.1.3 Coopération avec l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV)	51
3.1.4 Coopération avec le Réseau Africain des Organismes de Bassins (RAOB)	51
3.1.5 Coopération avec le Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au sahel (CILSS)	51
3.1.6 Coopération avec le Global Water Partnership (GWP).....	51
3.1.7 Coopération avec la Commission Internationale Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)	52
3.1.8 Coopération avec la (CEEAC).....	52
3.2 Coopération internationale	52
3.2.1. Coopération avec la Banque Africaine de Développement (BAD)	52
3.2.2. Coopération avec la Banque Mondiale.....	52
3.2.3. Coopération avec le Ministère Allemand de la Coopération (BMZ)	53
3.2.4. Coopération avec l'Agence Française de Développement (AFD).....	53
3.2.5. Coopération avec l'UNESCO	53
3.2.6. Coopération avec la FAO.....	53
3.2.7. Coopération CARE International	54
3.2.8. Coopération avec la Commission Economique Européenne de Nations Unies (UNECE)	54
3.2.9. Coopération avec l'Union Africaine (UE)	54

3.2.10. Coopération avec Power China International Group Limited	55
3.2.11. Coopération avec la CEA/Le PNUD/l'UNOWAS	55
PARTIE 4 : ADMINISTRATION ET FINANCES	56
4.1 Ressources humaines	56
4.2 Administration des Ressources Humaines	56
4.2.1 Avancement	56
4.2.2 Titularisation	56
4.2.3 Congé au foyer	56
4.2.4 Les stages	57
4.2.5 Les recrutements	57
4.3 Situation financière au 31 décembre 2016	57
4.4 Exécution du budget au 31 décembre 2016	58
4.4.1 Exécution du budget de fonctionnement	58
CONCLUSION GENERALE	61
ANNEXES	62

Abréviations et acronymes

AFD	Agence Française pour le Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
AMESD	Surveillance de l'Environnement pour le Développement Durable en Afrique
APD	Avant-Projet Détaillé
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CC	Changement Climatique
CEEAC	Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEN SAD	Communauté des États sahélo-sahariens pour le Développement
CES/DRS	Conservation des Eaux et Sols / Défense et Restauration des Sols
CICOS	Commission Internationale Congo-Oubangui-Sangha
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de contre la Secheresse au Sahel
CF	Contrôleur Financier
CJ	Conseiller Juridique
CoM	Conseil des Ministres
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CST	Compagnie Sucrière du Tchad
DFC	Division des Finances et de la Comptabilité
DAF	Direction de l'Administration et des Finances
DT	Direction Technique
DTIC	Division de la Technologie de l'Information et de la Communication
DOB	Division de l'Observatoire du Bassin
DCP	Division de la Coopération et des Projets
DGRN	Division de Gestion des Ressources Naturelles
DRE	Direction des Ressources en Eau
DREE	Directeur des Ressources en Eau et de l'Environnement
DREM	Direction des Ressources en Eau et de la Météorologie
FAE	Facilité Africaine de l'Eau
FDL	Fonds de Développement Local
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	Coopération Technique Internationale Allemande
GWP	Global Water Partnership
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
LACBO	Observatoire du Bassin du Lac Tchad
NASA	Agence Nationale de l'Aéronautique et de l'Espace
OIEau	Office International de l'Eau
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OQERE	Objectifs de Qualité de l'Environnement et des Ressources en Eau
PCD	Plateforme pour la Collecte des Données

PDRI-CL	Projet de Développement Rural Intégré du Chari-Logone
PNSA	Programme National de Sécurité Alimentaire
PPIV	Petits Périmètres Irrigués Villageois
PQI	Plan Quinquennal d'Investissement
PRESIBALT	Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes socio-écologiques du Bassin du Lac Tchad
PTEIB	Projet de Transfert d'Eau Inter-Bassin
OMM	Organisation Météorologique Mondiale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
OSS	Observatoire du Sahel et du Sahara
PA	Protocoles d'Accord
PAIBLT	Projet d'Appui à l'Initiative du Bassin du Lac Tchad
PAN	Plan d'Action National
PAS	Programme d'Action Stratégique
PRODEBALT	Programme de Développement Durable du Bassin du Lac Tchad
PULCI	Programme d'Urgence de Lutte Contre les Inondations
TDR	Termes de Références
REI	Rapport d'Evaluation Institutionnelle
RCA	République Centrafricaine
ROAB / RIOB	Réseau International des Organismes de Bassin
SE	Secrétaire Exécutif
S&E	Suivi et évaluation
SEMRY	Société d'Exploitation et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
SIG	Système d'Information Géographique
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Introduction générale

En plus de sa mission régalienne de suivi des ressources en eau et du développement des connaissances visant la protection, la préservation, la restauration de l'environnement et la gestion durable de ses ressources naturelles, la Commission du Bassin du Lac Tchad a vu sa mission élargie, en lien avec les nouveaux défis, notamment le changement climatique et les défis sécuritaires. Aussi, les activités de maintien de la paix et de la sécurité, ainsi que les actions de développement en faveurs des populations vulnérables touchées par ces phénomènes sont pris en compte dans son programme d'activité.

Le présent rapport comprend les activités menées au 31 décembre 2016 au niveau des différents services de la Commission, telles qu'approuvées par la 61ème Session du Conseil des Ministres. Il renseigne sur les activités de développement réalisées sur le terrain au cours de l'année, mais aussi les actions qui concernent le fonctionnement du Secrétariat Exécutif. Les activités relatives au volet sécuritaire en font également partie, bien qu'elles soient exécutées dans un autre cadre, en raison de la sensibilité de la question.

Les actions de développement au niveau régional et dans les pays membres, résultant des multiples études et travaux ont été réalisés sur le terrain avec l'assistance technique et financière des partenaires au développement.

Les actions de fonctionnement comprennent la gestion administrative et financière, notamment les ressources humaines, le budget, l'acquisition et l'entretien du matériel, la documentation et les archives.

Le présent rapport met en relief l'appui des Partenaires Techniques et Financiers sans lequel les actions de développement et de sécurité n'auraient pu être menées à bien.

Mandat et missions de la CBLT

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a été créée le 22 mai 1964 par les quatre pays riverains du lac Tchad : Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad. Elle est une structure permanente de concertation à travers laquelle les Etats membres affirment solennellement leur volonté d'intensifier leur coopération et leurs efforts pour la mise en valeur des ressources du bassin du lac Tchad. La République Centrafricaine (RCA) y a adhéré en 1996 suivie de la Libye en 2008. L'Egypte, la République du Congo, la RD Congo et le Soudan sont des membres observateurs.

Le mandat assigné à la CBLT est de : (i) gérer de façon durable et équitable le Lac Tchad et les autres ressources en eau transfrontalières du bassin ; (ii) conserver et préserver les écosystèmes du Bassin du lac Tchad ; et (iii) promouvoir l'intégration régionale, préserver la paix et la sécurité dans le bassin conventionnel.

A ce titre, la CBLT est chargée – entre autres – de : (i) recueillir, évaluer et diffuser les informations relatives aux projets des Etats membres ; (ii) recommander des projets et des programmes conjoints dans le bassin du Lac Tchad ; (iii) assurer la liaison entre les Etats membres afin de garantir une utilisation optimale des ressources en eau et des autres ressources naturelles du bassin et (iv) suivre l'exécution d'études et le progrès des activités réalisées dans le bassin et d'en informer les Etats membres.

Au plan institutionnel et organisationnel, la CBLT est dotée de trois organes :

- A. Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement qui est l'organe d'orientation et de décision. Il se réunit tous les deux ans ;
- B. Le Conseil des Ministres composé de deux commissaires par pays membre, est l'organe de décision et de contrôle de la mise en œuvre des politiques et stratégies communes de développement. Il se réunit une fois par an ;
- C. Le Secrétariat Exécutif est l'organe d'exécution des décisions et résolutions du Sommet des Chefs d'Etat et du Conseil des Ministres. Il représente la CBLT aux plans diplomatique, administratif, civil et judiciaire. Il assure la mise en œuvre des programmes et projets de la CBLT.

Les Organes Consultatifs de la CBLT

- a) Le Comité Consultatif des Bailleurs de Fonds (CCBF)
Le comité consultatif des Bailleurs de Fonds qui est une instance reprise dans le cadre de la réforme institutionnelle de 2008.
- b) Le Comité des Parties Prenantes (CPP)
Le CPP représente et coordonne les organes de la société civile.

Les organes subsidiaires de la CBLT

Afin d'assurer une bonne gouvernance, la Commission s'appuie sur 6 organes :

- ✓ le Comité Technique (CTE) ;
- ✓ le Comité Technique Interministériel (CTI) ;
- ✓ le Comité des Parties Prenantes (CPP) ;
- ✓ les Bureaux de Gestion par Pays (BGP) ou Structures Focales (SF) ;
- ✓ le Comité des Experts en Ressources en Eau (CERE) ;
- ✓ le Comité sur l'Environnement, la Science et la Planification (CESP).

Dans la pratique, certaines de ces organes sont opérationnelles, tandis que d'autres nécessitent une opérationnalisation.

PARTIE 1 : Réalisations techniques de la CBLT

Conformément à son programme d'activités 2016 adopté en janvier 2016 par la 61^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres tenue à Niamey (Niger), les actions réalisées par le Secrétariat Exécutif ont porté sur les six (6) composantes encore appelées axes ci-après : (i) Amélioration de la qualité et quantité des eaux du bassin du Lac Tchad ; (ii) Restauration, conservation et utilisation durable des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad ; (iii) Restauration et Conservation des Ecosystèmes du bassin du Lac Tchad ; (iv) Renforcement des capacités des parties prenantes ; (v) Développement du cadre institutionnel et opérationnel de la CBLT et ; (vi) Développement des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad.

Au total 132 activités ont été programmées pour l'exercice 2016. A la date du 31 décembre 2016, 77 activités ont été réalisées, soit un taux d'exécution d'environ 58 %. L'ensemble des réalisations correspondent à un coût total de 6.099.874.778 FCFA sur une prévision de 18.747.984.396 FCFA, soit 33% du budget de développement de l'année. Les activités financées sur la contribution des Etats membres représentent 1.070.835.632 FCFA soit 18% du coût de ces réalisations tandis que les PTF ont apporté le reste.

Le rapport retrace dans les pages qui suivent l'état de mise en œuvre des activités planifiées en 2016, axe par axe, en mettant en exergue les ressources consommées pour la conduite de ces activités.

AXE I : Amélioration de la qualité et de la quantité des eaux du Bassin du lac Tchad

Indicateur 1 : la quantité et la qualité d'eau du Lac Tchad sont maintenues à un niveau durable ayant pour référence la période moyenne des années 60

Indicateur 2 : une réduction mesurable du niveau des principaux groupes de contaminant de l'eau, sédiment et biota.

Cible 1 : Développer et initier l'exécution des stratégies de gestion de l'eau de surface

Cible 2 : Elaborer et initier l'exécution des stratégies de gestion des eaux souterraines

Cible 3 : Développer les stratégies régionales de réduction de la pollution

Messages clés axe I : La programmation annuelle de cet axe concerne le développement des connaissances, le renforcement de l'outil juridique et la démonstration d'une gestion saine de l'eau de surface ainsi qu'une évaluation détaillée des différentes sources de pollution dans les eaux souterraines.



Campagne d'échantillonnage d'eau de puits dans le Salamat, Tchad



Campagne sismique et bathymétrique dans le lac Tchad, cuvette sud, Tchad

1.1 Evaluation des connaissances sur la disponibilité, l'écoulement et la qualité de l'eau de surface, et leur interaction avec le Lac Tchad

1.1.1 Opérationnalisation de l'outil de modélisation à la CBLT

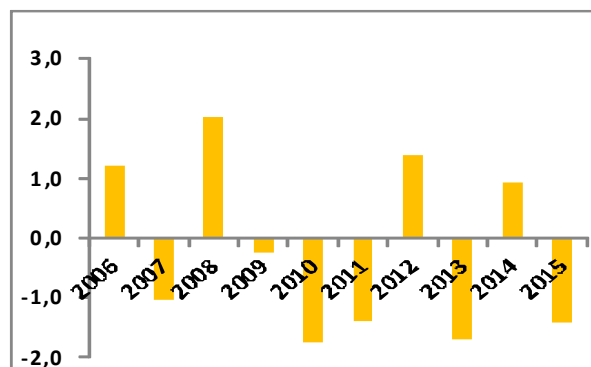
Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Charte de l'Eau, un atelier de valorisation du modèle de planification et de gestion des ressources en eau du bassin a été organisé. Cet outil d'aide à la prise de décision permet de donner des avis de non objection sur la réalisation des aménagements socio-économiques dans le bassin.

L'atelier a dressé un état des lieux et mis en place une plateforme d'échange de données ainsi que le mécanisme de mise en œuvre optimale du modèle. Les recommandations suivantes, préalables à l'opérationnalisation de cet outil, ont été formulées: (i) la ratification de la charte de l'eau de la CBLT par certains Etats; (ii) l'opérationnalisation des Structures Focales Nationales (SFN) conformément à la Charte.; (iii) la mise en place du réseau de collecte des données sur les aménagements hydro agricoles.

1.1.2 Edition et publication des annuaires et bulletins hydrologiques, hydrogéologiques et environnementaux



Prélèvement d'eau du Logone à Zimado, Extrême Nord Cameroun



Evaluation de la pluviométrie par l'Indice pluviométrique

Les annuaires hydrologiques de l'année 2013-2014 ont été édités, de même que les deux bulletins semestriels HYDROMET et ECOLACBO. Tout comme les annuaires 2011- 2012, 2012-2013 déjà publiés, celui de 2013-2014 renseigne largement sur les difficultés que les services hydrologiques des Etats font face: pas de campagnes de jaugeages et de collectes de données, mauvais archivage de données dans certains services hydrologiques nationaux, etc. Les bulletins rapportent les informations utiles sur le déroulement des activités réalisées par l'Observatoire, de même que les interprétations qui sont faites sur la situation hydrométéorologique du bassin. Sur ce dernier point, on note par exemple qu'au cours de la période 2006-2015 à Sarh au Tchad, 4 années seulement sur 10 ont eu une pluviométrie excédentaire. Le reste du temps était alors demeuré sec et déficitaire en termes de pluviométrie.

1.1.3. Appui aux stations hydro météo et synoptiques du Niger, Nigeria, Cameroun et RCA.

Dans le cadre de la poursuite en 2016 de son programme d'appui aux observateurs des stations hydrométéorologiques nationales, l'Observatoire a doté les stations du Cameroun, du Niger et du Nigeria d'une vingtaine de bicyclettes. Cet appui vise à faciliter la collecte des données de manière à garantir leur disponibilité dans la Base de Données Régionale (BDR) de la CBLT. En RCA où aucune station n'est en état de fonctionnement depuis les années 2000, deux ordinateurs (lap top) ont été fournis à la Direction de la Météo nationale.



Don de bicyclettes au Cameroun



Don d'ordinateurs à la RCA

1.1.4 Missions de collecte de données hydrologiques, météorologiques et socio-économiques de terrain

L'objectif principal de la collecte des données hydrologiques, météorologiques et socio-économiques est l'alimentation de la base de données (BDR) de la CBLT, l'édition de l'annuaire 2013-2014 et les bulletins hydromet et Ecolacbo. Les missions sont souvent conjointes avec les experts des services hydrologiques nationaux. Elles ont permis de couvrir l'Extrême-Nord du Cameroun et la région de Diffa (Niger) et d'apprécier en même temps l'état des réseaux de mesures. Concernant les données socio-économiques, les exploitants agricoles ainsi que les institutions locales ont fourni des données pertinentes qui permettent d'apprécier l'impact du changement climatique sur leurs moyens de production (petites irrigation, maraichage, etc.) ainsi que les techniques agricoles d'adaptation. Les données sur les prélèvements d'eau par pompage dans les petits périmètres irrigués ont également été obtenues.

1.1.5 Analyse de la relation eau de surface, eau souterraine dans le bassin du Chari

Les objectifs assignés à cette analyse sont entre autres : la compréhension de la recharge des eaux souterraines dans le Salamat, la collecte des données environnementales dans le bassin pour alimenter la Base de Données Régionale (BDR) et la connaissance de la qualité de l'eau souterraine dans la zone humide du Salamat ainsi que la vulnérabilité de l'aquifère.

Pour cette année, deux campagnes de mesure de l'eau de surface et de l'eau souterraine ont été réalisées. Ces campagnes ont permis de prélever au moins 50 points d'eau, suivi de l'analyse des échantillons prélevés.

Une recommandation d'extension d'une étude semblable dans le bassin de la Komadougou Yobé et dans le lac Fitri est formulée.

1.1.6 Suivi des niveaux piézométriques des ressources en eau souterraine dans le bassin

L'objectif principal du suivi des niveaux piézométriques est le suivi des variations des niveaux d'eau souterraine.

Il s'agit de collecter les données et de les rendre disponibles pour alimenter le modèle hydrogéologique en préparation par la NASA.

Pour cette année, trois (3) data loggers ont été installés par la NASA au Tchad et un (1) au Nigeria, soit un total de quatre (4) data logger dans le bassin.

Outre les installations des instruments, un atelier technique pour la collecte des informations sur les piézomètres dans le bassin a été organisé et a permis d'avoir une idée sur l'état des lieux et de s'accorder sur le mécanisme de collecte de données.

Des missions régulières de vérification du bon fonctionnement des data logger installés par PRODEBALT et la NASA et de collecte des données ont concernées les stations suivantes situées au Tchad : Loutou, N'Gueledeng 1 et 2, KingKing et N'Djamena-Koura.

Toutes les stations visitées sont fonctionnelles et les données collectées sont homogènes et fiables.



1.1.7 Modélisation des flux du lac Tchad-nappe phréatique

L'activité qui a été réalisée dans le cadre du projet AFD sur le fonds FFEM par l'IRD présente comme objectif l'amélioration des connaissances sur la relation entre eau de surface et eau souterraine.

Les travaux ont essentiellement porté sur les observations du fonctionnement chimique et géochimique, la relation hydrodynamique nappe phréatique – lac Tchad, la reconstruction d'une base de données, la bathymétrie du lac Tchad et la modélisation des eaux de surface vs eaux souterraines du bassin du lac Tchad.



Séance de restitution des résultats des études de modélisations

Les résultats disponibles (9 livrables) ont été présentés lors d'une séance de restitution organisée le 5 novembre 2016. On distingue:

- La mise en évidence par des sondages sismiques de 4 dépôts sédimentaires holocènes sous le lac Tchad durant les 20 000 dernières années
- L'estimation de la perméabilité et la porosité de l'aquifère du Quaternaire par la Méthode RMP (Résonance Magnétique des Protons)
- Le Suivi physico-chimique et isotopique des eaux du lac et de l'aquifère quaternaire
- L'intégration des données géophysiques et isotopiques pour la détermination des flux surface-souterrain dans la cuvette nord du lac Tchad et la vallée de la Komadougou-Yobé

1.2 Renforcement du cadre légal et institutionnel pour la gestion de l'eau de surface

1.2.1 Rédaction des Annexes à la Charte de l'Eau

En ce qui concerne la poursuite de la rédaction des annexes de la Charte de l'Eau, un consultant a été recruté par le PRODEBALT (sous financement BAD) pour élaborer les annexes 7 et 8. Le Consultant a fini le premier draft qui va être soumis à l'examen des cadres de la CBLT, avant l'atelier de validation régionale, qui se tiendra en 2017.

1.2.2 Suivi de la ratification de la charte de l'eau

Une réunion du comité parlementaire de la CBLT s'est tenue à N'Djamena au mois de novembre 2016. Trois parlementaires par pays ont pris part à cette réunion qui a permis aux participants de comprendre les enjeux et les défis à relever pour une meilleure gestion des ressources naturelles dans le bassin du Lac Tchad. Dans le même cadre, une mission conduite par le Conseiller Juridique de la CBLT au Nigeria a permis de constater des avancées significatives dans le processus de ratification de la Charte par ce pays.

1.3. Effectuer une démonstration sur une gestion saine de l'eau de surface

1.3.1 Acquisition et installation des équipements piézométriques

En ce qui concerne l'acquisition et l'installation des équipements piézométriques, il est question de disposer des instruments nécessaires en vue de démontrer une gestion saine de l'eau de surface et souterraine.

La commission avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF), a acquis 12 data logger, pour le suivi piézométrique des ressources en eau souterraine. Pour l'exercice en cours, 4 forages pour compléter les piézomètres existants, ont été réalisés et 6 data logger ont été installés.

En outre 41 piézomètres à forer et 21 Data logger à installer dans le bassin ont été programmés pour 2017. Les villages des sites recommandent d'équiper leurs villages en forages pour l'approvisionnement en eau potable.

1.3.2 Réalisations de forages

Dans le cadre du Fonds de Développement Local, au total 42 pompes à motricité humaine dont 38 au Cameroun et 4 au Tchad, ont été réalisés. D'autre part, 5 mini adductions d'eau potable ont été réalisées au Tchad dans les régions du Chari Baguirmi et le Hadjer Lamis.

1.3.3 Acquisition des équipements pour l'amélioration du réseau hydrométrique de base

Le réseau hydrométrique de base de la CBLT comprend 12 stations pour le contrôle des débits minimums en période de basses eaux et 5 stations pour le contrôle des débits maximums en période de hautes eaux, sur la soixantaine de stations hydrométriques existant dans l'ensemble du bassin.

La CBLT a commandé des matériels hydrométriques qui ont été livrés en 2016 afin d'améliorer son réseau de base de la CBLT. Il s'agit d'éléments d'échelles (mires), de limnigraphes équipés de capteurs bulle à bulle, de micro-ordinateurs et logiciels associés d'exploitation et des piézographes en kits complets qui ont ensuite été installés.

Une formation a été organisée à N'Djamena à cet effet, en avril 2016, par la CBLT à l'attention de ses experts et ceux du Ministère de l'hydraulique du Tchad. Cet atelier de formation des formateurs sur le capteur bulle à bulle OTT CBS pour la mesure des eaux souterraines et de surface concerne la bonne maîtrise du fonctionnement des enregistreurs DuoSens pour l'hydrométrie et OTT CTD pour les eaux souterraines. L'utilisation du logiciel HYDRAS3 de transmission, de traitement et de gestion des données hydrologiques a également fait partie des modules de cet apprentissage.



Photo de groupe, atelier de formation OTT



Enregistreurs DuoSens pour l'hydrométrie

1.3.4 Evaluation de l'état des réseaux hydrométriques des parties nigérienne et camerounaise du bassin



Le Mayo-Boula à Dargala, EN-Cameroun



Abri météo à Diffa, Niger

La CBLT évalue régulièrement l'état des réseaux hydrométéorologiques dans les portions nationales du bassin conventionnel du lac Tchad. En 2016, la situation est la suivante :

- au Cameroun (région de l'Extrême-Nord et l'Adamaoua), le réseau qui est composé de 13 stations hydrométriques et 9 stations météorologiques, nécessite une réhabilitation totale
- au Niger dans la portion du bassin (région de Diffa), le réseau compte seulement 5 stations hydrométriques et 6 stations météorologiques.

Le problème partagé par tous ces réseaux nationaux est le manque de suivi régulier et l'entretien des stations. Il y a surtout le manque de moyens financier et également la nécessité d'un renforcement des capacités des techniciens.

1.4. Effectuer une évaluation détaillée des différentes sources de pollution des eaux souterraines et de surface dans le bassin du Lac Tchad

L'étude de la qualité de l'eau souterraine en relation avec l'eau de surface a été entreprise dans la zone humide du Salamat (Tchad), située dans le bassin du Chari. Les activités ayant été réalisées en 2016 ont essentiellement porté sur une campagne d'échantillonnage visant 50 points d'eau.

A termes, des analyses chimiques et isotopiques seront effectuées sur les échantillons d'eau collectés, en vue de déterminer les ions majeurs, les métaux lourds et les isotopes de l'eau. Le laboratoire de SECQODA basé à N'Djamena et celui de BGR à Hanover en Allemagne se partageront cette tâche d'analyse ainsi que celle de l'interprétation des résultats obtenus.

Exécution du budget Axel : Pour l'exercice 2016, la programmation porte sur 3 cibles, 7 interventions et 24 activités. Les résultats obtenus à la date du rapport sont de 20 activités sur 24 programmées, soit un taux de réalisation d'environ 83 %. Au 31 décembre 2016, cet axe a enregistré une dépense de 4 356 839 095 FCFA pour une prévision budgétaire de 6.619.144.904 FCFA, soit une réalisation de 66%.

Conclusion partielle : De nombreuses activités de terrain ont été menées, consistant à effectuer l'évaluation des réseaux hydrométéorologiques et piézométriques, la collecte de données, l'installation de nouvelles stations d'observation et les mesures pour la modélisation des flux du lac Tchad et sa nappe phréatique sous-jacente. L'ensemble des données acquises ont servi non seulement à la production des annuaires et des bulletins à l'intention des acteurs de l'eau, mais également à l'alimentation de la BDR de la CBLT. Afin de faciliter dans l'avenir l'acquisition de données hydrométriques dont la CBLT a besoin, les observateurs du Cameroun, du Niger et du Nigeria ont ainsi bénéficié d'une vingtaine de bicyclettes. Par ailleurs, un mécanisme de mise en œuvre optimale du modèle de planification de la Charte de l'eau du bassin du lac Tchad a aussi été réalisé à l'issue d'un atelier. De même, une réunion de redynamisation du comité parlementaire de la CBLT, en relation avec la charte de l'eau s'est tenue et la Commission a recruté un consultant pour l'élaboration des annexes 7 et 8 de ladite charte.

La plupart des résultats obtenus cette année ont été possibles grâce à l'appui technique et financier des partenaires traditionnels de la CBLT (BAD, BMZ, FEM et le FFEM).

AXE II : Restauration, Conservation et Utilisation durable des ressources naturelles du Bassin du Lac Tchad

Indicateur 1 : Augmentation mesurable et durable des productions qualitatives des bio ressources à un niveau comparable à celui de la période de référence des années 1960

Indicateur 2 : Augmentation mesurable et durable des moyens d'existence des populations des pays du Bassin Conventionnel du Lac Tchad

Cible 1 : Instituer l'utilisation et la gestion durable des écosystèmes lacustres et fluviaux

Cible 2 : Promouvoir des pratiques agropastorales écologiquement saines dans le bassin

Cible 3 : Améliorer les moyens d'existence des communautés riveraines afin de réduire leur dépendance des pratiques non durables de pêche

Cible 4 : Promouvoir la gestion durable des ressources ligneuses, des Produits forestiers non ligneux et des productions pastorales

Cible 5 : Aménager les zones de transhumance

Cible 6 : Préserver ou reconstituer les espèces menacées et ou disparues à un niveau viable

Messages clés II : La programmation annuelle de cet axe porte sur le renforcement de capacités des autorités locales pour l'utilisation rationnelle des ressources naturelles, le développement de la BDR de la CBLT, la démonstration des pratiques agro-pastorales écologiquement saines, la création de zones de protection des eaux, la promotion des sources de revenus alternatives, l'adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs, la promotion de stratégies d'approvisionnement en bois-énergie et l'aménagement des couloirs de transhumance ainsi que les aires de pâturage.



Groupement maraîcher, Bol au Tchad

2.1 Renforcement des capacités techniques de planification au niveau des autorités locales et municipales et introduction des instruments économiques visant la promotion de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles

Dans le cadre du renforcement de capacités techniques de planification et d'utilisation rationnelle des ressources naturelles, des matériels de traitement et de conservation de poissons ont été acquis, suivis d'une formation. Conformément au PAS, les actions proposées visent à accroître l'adaptation des activités socio-économiques pour faire face aux changements climatiques et développer durablement les systèmes de production.

L'objectif principal de la formation a été de contribuer à réduire les pertes post-captures en vue d'accroître les revenus des acteurs de la filière poisson et aussi d'améliorer la qualité du poisson mis à la disposition des consommateurs à travers :

- La formation des pêcheurs, les mareyeurs, les transformateurs de poisson sur les techniques de fumage, de séchage, de glaçage et d'extraction d'huile de poisson ;
- La vulgarisation des équipements améliorés de conservation, de séchage, d'extraction d'huile et de fumage du poisson frais (caisses isothermes, claies de séchage, presse à huile et four Chorkor).

Les 5 pays membres concernés par ce programme ont bénéficié des modules sur la conservation du poisson frais avec de la glace, le fumage du poisson, le séchage du poisson et l'extraction d'huile de poisson, les techniques de réduction des pertes post capture en pêche à raison. Au total plus de 300 personnes ont bénéficié de cette formation.

2.2 Développement de la base de données régionales comprenant le SIG pour la planification et la gestion de l'environnement

2.2.1 Collecte de métadonnées dans les Etats membres (Tchad, Niger, Nigéria, Cameroun)

La collecte de métadonnées a consisté à rassembler des paquets d'informations sur les ressources en eau, l'environnement et la socio-économie. Des cartes hydrogéologiques récentes ont été obtenues sur les portions tchadiennes du bassin et cela a ainsi ouvert la voie à une collaboration future avec le projet RESEAUX qui travaille dans le secteur au Tchad. Au Niger, des rapports et des documents clé ont été obtenus à Diffa sur

l'agriculture et la pêche : Plan de Développement Communal (PDC)-Goudoumaria, Rapport pédologique des cuvettes et bas-fonds, Rapport Agrifor (poivron-Diffa). L'Université de Bangui a donné à l'Observatoire le nouvel Atlas de la RCA. Dans l'Extrême Nord du Cameroun, à Logone Birni et à Kousséri, la visite du projet de Développement Rural Intégré du Chari-Logone (PDRI) a fourni des renseignements pertinents sur le



Réunion avec un groupement villageois (Diffa)

développement local dans cette région et l'ampleur des prélèvements d'eau par pompage dans les petits périmètres irrigués appartenant aux groupements villageois. Au Nigeria, de la documentation a été fournie sur les zones dominées par le typha, cas de la région d'Hadedja-Nguru.

2.2.2 Conférence régionale sur les changements dans les écosystèmes du bassin

Dans une perspective visant à rédiger le second « Rapport sur l'écosystème du bassin du lac Tchad », la CBLT a envisagé d'organiser un forum devant permettre de rassembler des contributions scientifiques sur les changements majeurs qui ont été observés dans l'écosystème du bassin du lac durant la période 2012- 2014. Une réunion de préparation s'est tenue le 9 mars 2016 au siège de la CBLT à N'Djamena (Tchad), en marge de l'atelier de révision finale du précédent rapport. Les termes de référence de la conférence ainsi que la table des matières du futur rapport ont été présentés et enrichis.

2.2.3 Rédaction du rapport 2013 sur l'état du bassin du lac Tchad

Le premier « rapport annuel sur l'état du bassin du lac Tchad » a été envisagé en relation avec les données recueillies pour l'année 2013. Ce rapport devrait principalement porté sur la situation des ressources en eau et l'évolution du couvert végétal dans le bassin du lac Tchad. Un consultant a été commis par GIZ auprès de la CBLT en juin 2016, en vue d'y apporter un appui technique. Les termes de référence de l'activité ont été élaborés, une feuille de route a été établie et la table de matières a été formulée.

2.2.4 Edition du rapport annuel sur l'état de l'écosystème du bassin

La table des matières du « rapport annuel de l'écosystème du bassin » a été validée par les membres des comités scientifiques lors de leur première réunion de l'année 2016 à N'Djamena. Des tournées se poursuivent encore dans les Etats membres afin de collecter les données actualisées au moyen d'un formulaire qui a été établi à cette fin.

2.3 Démonstration par des projets pilotes des pratiques agro-pastorales écologiquement saines et création de zones de protection des eaux de surface et souterraines

2.3.1 Opération d'irrigations villageoises simplifiées

Dans le but d'intensifier la production des cultures vivrières et maraîchères de contre saison, la CBLT a réalisé en 2016, 600 ha de petits périmètres irrigués villageois (PPIV) dont 10 ha au Cameroun, 220 ha au Niger, 170 ha au Nigeria et 200 ha au Tchad.

Des systèmes d'irrigation suivants ont été construits: (i) captage (aménagement du captage et/ou socle pour fixer la motopompe) ; (ii) pompage, de refoulement et de distribution ; (iii) aménagement des parcelles ; (iv) mise en service et (v) formation des bénéficiaires à la bonne utilisation des équipements installés.

Le mode de distribution de l'eau dans le système installé est celui du réseau californien. C'est un réseau de canalisations PVC enterrées qui permet d'acheminer l'eau sur une parcelle même éloignée de la source de pompage ou ayant une topographie irrégulière. Il permet de diminuer les pertes par infiltration, et d'irriguer jusqu'à 2 ha, voire plus si le débit de pompage est bon.

2.3.2 Adaptation aux changements climatiques

Dans le cadre du « projet adaptation aux changements climatiques » sur financement Allemand, plusieurs activités ont été menées notamment : La finalisation et la restitution de l'étude sur le changement climatique et la publication des résultats obtenus par le projet.

Dans les sites choisis, les mesures en matière d'adaptation au changement climatique peuvent être réparties en trois catégories suivantes :

1. Les microprojets sur l'agriculture durable (pluviale et décrue), l'élevage, la pêche et développement des filières en vue améliorer la résilience des populations rurales de la zone pilote (Bongor et Yagoua), confrontées aux effets négatifs du changement climatique et contribuer à améliorer leur revenu.
2. Les mesures de renforcement de capacité des acteurs locaux (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, services techniques déconcentrés, Associations locales, ONG locales, etc.) à travers les voyages d'études et d'échanges transfrontaliers, formations techniques et organisationnelles, transfert de compétence locale. Les conditions de sécurité ont perturbé les activités du côté Cameroun, depuis la réalisation des inventaires.
3. Les actions de communication, sensibilisation et d'information de la population et des acteurs locaux sur les changements climatiques et les bonnes pratiques en matière d'agriculture (pluviale et décrue), d'élevage et de pêche, et la capitalisation des mesures éprouvées pouvant être diffusées au-delà de la zone pilote.

2.4 Promotion des sources de revenus alternatives et l'adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs

Les actions proposées pour améliorer les moyens d'existence des communautés visent à accroître l'adaptation des activités socio-économiques pour faire face aux changements climatiques et développer durablement les systèmes de production. Elles regroupent les volets et les activités de gestion intégrée des ressources en eau, de gestion durable des ressources forestières, les plantations agro-forestières, d'aménagement et de gestion rationnelle des ressources halieutiques et d'initiatives alternatives de développement local durable. Plusieurs actions ont été réalisées par le PRODEBALT, notamment des unités de biogaz, des fours chorkors, de claies de séchage et containers isothermes.



Construction de débarcadere à Bozoum, RCA

Pour promouvoir des sources de revenu alternatives et l'adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs, il a été réalisé les activités suivantes :

- **Acquisition et distribution de Fours Chorkor, caisses isothermes et claies de séchages**

En 2016, 360 fours Chokors ont été acquis en RCA. Et dans le souci de réduction des pertes post capture 276 caisses isothermes, 360 fours chorkors 1400 ml de claies de séchage ont été vulgarisés dans ce pays, dans le cadre du PRODEBALT. Ces unités de conservation du poisson constituent des alternatives efficaces pour la transformation et commercialisation des poissons avec pour objectif majeure l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de la ressource halieutique dans les zones de captures des poissons.

- **Construction de marché**

Les travaux de construction de marché à poisson ont concerné la localité de Maiduguri dans l'Etat de Borno. Le taux de réalisation de cette infrastructure est estimé à environ 70% à l'exercice 2016. L'année 2017 sera consacrée à la finalisation de l'infrastructure.

- **Construction et équipement des infrastructures des pêches**

Pour une gestion rationnelle des ressources halieutiques, le programme a prévu la construction des infrastructures de pêche, soit un total de quinze (15) débarcadères et vingt (20) antennes de surveillance dans le bassin, soit la construction de 3 débarcadères et 4 antennes de surveillance par pays.

- **Financement des microprojets (FDL)**

Les Fonds de Développement Local (FDL), intégré dans le PRODEBALT est un outil qui permet de financer les infrastructures communautaires et les micro-projets générateurs de revenus dans l'optique d'améliorer les revenus des populations du bassin (surtout les femmes).



Construction d'écoles, EN cameroun

Les fonds de développement local comprend un premier guichet (ou composante) relatif aux infrastructures inscrites dans les plans communautaires de développement (PCD) et un second pour les activités génératrices de revenus (AGR), soit au total 1 440 Millions de FCFA en 2016.

Sur le terrain, plusieurs réalisations sont enregistrées au Cameroun, au Niger, au Nigéria en RCA et au Tchad, notamment les infrastructures communautaires de base (les salles de classes avec deux blocs de latrines, les forages manuels, les mimi-adductions d'eau, les passerelles etc.); les activités génératrices de revenus : les élevages de petits ruminants ; l'embouche, la commercialisation des Ovins ; les moulins à grains ; les unités de transformation du lait en Yaourt.

2.5 Promotion de stratégie d'approvisionnement en bois-énergie

La promotion de la stratégie d'approvisionnement en bois-énergie de la Commission, s'inscrit dans la promotion de la gestion durable des ressources ligneuses, produits forestiers non ligneux et productions pastorales.

Dans ce cadre, les activités qui ont été exécutées en 2016, s'inscrivant dans la gestion durable des ressources végétales du bassin se traduisent par la promotion des stratégies suivantes :

2.5.1 Reforestation communautaire

L'objet de la reforestation communautaire est une opération qui consiste à amener les populations à récupérer des espaces dégradés à travers la production, la plantation et l'entretien des plants. Elle vise à contribuer à l'aménagement et la gestion durable des ressources forestières du site et améliorer durablement les conditions de vie des populations vivant des ressources du site à travers : (i) Le renforcement des capacités des bénéficiaires en techniques de production et plantation des plants, d'entretien et de gestion des sites communautaires ; (ii) La reconstitution du couvert végétal ligneux de terres communautaires dégradées ; (iii) L'amélioration de la fertilité des sols, des rendements des cultures et ; (iv) La satisfaction des besoins en bois des bénéficiaires.



Restauration des forêts classées à Zamay, E.N. Cameroun

Les travaux de reforestations communautaires par la mise en place d'un plan simple de gestion d'une part et d'autre part le reboisement des zones dégradées sur 630.5 ha au total dans plusieurs forêts communautaires locales sélectionné dans le bassin. Les espèces forestières utilisées sont : les essences forestières locales telles que le *faiderbia*, *acacia senegal*, *acacia seamea*, *acacia nilotica*, *acacia sear*, *azachdiracta indica* (neem), *balanites*, *zizyphus*,....

En outre, les opérations de mise en place des équipes de pépiniéristes au niveau des différents sites sélectionnés constitue une part essentielle pour la réussite des opérations. A cet effet, des formations de la population locale dans la technique de production des plants forestiers ont été faite ce qui a permis d'offrir à une classe de cette population un emploi.

Tableau : superficies de reforestation communautaire par pays

Pays	Localités bénéficiaires	Superficies 2016	Cumuls
Cameroun	Peté, Logone Birni, Yagoua et Guere	125 ha	2 000 ha
Niger	N'guigmi, Goudoumaria et Bosso	360 ha	360 ha
Nigéria	Dabi, Maje, Yakasawa, Miga Tarabu, Madachi (Etats de YOBE et de JIGAWA)	100 ha	723 ha
Tchad	Mayo Kebbi-Est	45.5 ha	700 ha
RCA		0	550 ha
Ensemble du bassin		630.5 ha	4 333 ha

Les résultats obtenus en 2016, représente environ 63% de la mise en œuvre, les 37% restant seront mise en œuvre dans l'exercice 2017.

2.5.2 Plantation d'agroforesterie

Pour l'opération d'agroforesterie, la commission a prévue des aménagements sur des parcelles dégradés dans les zones les plus sensibles à travers les travaux de plantation d'espèces fertilisantes et fourragères, qui visent à atténuer les menaces qui pèsent sur la stabilité des écosystèmes, la réhabilitation des terres dégradées, la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité. Les espèces à utiliser doivent être résistantes au stress hydrique et capables d'améliorer la fertilité du sol par la fixation d'azotes et la production d'une litière. Il s'agit ici de s'attaquer aux causes de dégradation à travers des opérations participatives.



Champ de sésame en agroforesterie
Guélandeng, Tchad

Les aménagements pour l'agroforesterie retenue pour une superficie de 8 000 ha : (i) plantation de plus de 5000 arbres d'espèces fertilisantes (*faiderbia albida*) ; (ii) plantation de plus de 2500 d'arbres d'espèces fourragères (*leucaena leucocéphala*, *acacia Sénégal*) ; (iii) plantation de plus de 16 000 *acacia nilotica*. Chaque aménagement est accompagné de campagne d'information sensibilisation des populations, il s'agira de mener au niveau de chaque site, une campagne de mobilisation sociale en assemblée villageoise pour avoir l'adhésion totale des populations autour de l'activité. Cette étape vise aussi à conscientiser les populations sur tous les aspects liés à la dégradation des terres, aux changements climatiques.

En 2016, les opérations de plantation agroforestière ont concerné **2515,5** ha de réalisation sur l'ensemble du bassin (Cameroun 520 ha, Niger 1340 ha, Nigeria 500 ha et Tchad 155,5 ha), ce qui représente environ 66% de la mise en œuvre prévisionnelle.

2.5.3 Restauration des forêts classées

La Commission s'est fixée pour objectif de réhabiliter et de conserver durablement les capacités productives du Lac et les écosystèmes de son bassin en incluant la restauration de 2400 ha de forêts classées.

Ce programme vise la restauration des sites dégradés dans les forêts classées à travers les travaux de reboisement dans l'optique d'atténuer les menaces qui pèsent sur la stabilité des écosystèmes, la réhabilitation des terres dégradées, la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité.

Les travaux réalisés concernent : (i) La réalisation des aménagements pour la restauration des forêts classées ; (ii) La plantation de 64 000 plants forestiers (écartement de 8m) ; (iii) Le transfert des compétences en matière de reboisement aux riverains des différents sites choisis.

Le reboisement a été faite avec les essences forestières locales telles que : *Acacia albida* (*faidherbia*), *Acacia senegal* (*Gomme arabique*), *Acacia nilotica* (*Gonakier*), *Khaya senegalensis* (*Caïlcédrat*), *Sclerocaria birrea*, *Acacia polyacantha* (*Polyacanta*), *Prosopis africana*, *Zizyphus mauritiana* (*Jujubier*), *Ximenia americana*, *Balanites aegyptiaca* (*Savonnier*), *Tamarindus indica* (*Tamarindus*), *Parkia biglobosa* (*Néré*), *Senne siamea* (*Cassia*), *Azadirachta indica* (*Neem*), *Leucaena leucocephala*, *Albizia lebbeck*. Les espèces plantées sont les *Acacia nilotica*, *Acacia sénégal*, les *A. albida*, *Balanites aegyptiaca*, *Azadirachta indica*, *Khaya senegalensis*, *Sclerocary abirrea*, etc.

Pour les opérations de restauration des forêts classées, seule la partie camerounaise du bassin a bénéficié des travaux. Plusieurs sites ont fait l'objet des travaux d'aménagement dans les sites de Mokio et Zamay pour une superficie de 253 ha sur 300 ha prévus. Les résultats obtenus en 2016, représente environ 84% de la mise en œuvre, les 16% restant seront mise en œuvre dans l'exercice 2017.

Outre les réalisations physiques, des cartographies des sites plantés, la mise en place des comités de gestion et de surveillance des sites, suivi d'un renforcement de capacités des comités de gestion et de surveillance ont été réalisés pour chacun des sites.

2.6 Aménagement des couloirs de transhumance et aires de pâturages

2.6.1 Aménagement des couloirs de transhumance et aires de pâturages

Les objectifs assignés aux aménagements des couloirs de transhumance et des aires de pâturages sont, la promotion de la participation des communautés dans la gestion des ressources naturelles, la restauration et l'amélioration des pâturages tout en améliorant la cohabitation entre les populations résidentes, la responsabilisation des transhumants et les différents usagers dans la gestion de leurs biens communs, l'instauration d'un cadre de dialogue entre les communautés en vue d'atténuer les différents types de conflits.

Pour ces aménagements, plusieurs zones de transhumance ont été identifiées en vue des travaux de matérialisation, balisage et d'installation des puits pastoraux tout le long des couloirs.

Dans le bassin, les travaux réalisés porte sur 665 km prévisionnels de couloirs de transhumance (Cameroun 200 km, Niger 100 km, Nigeria 100 km, Tchad 145 km et RCA 120 km).

L'essentiel des travaux de matérialisation de couloirs de transhumance effectués lors de cet exercice concerne la partie Camerounaise et tchadienne du bassin sur une valeur prévisionnel de 250 km. Les résultats obtenu à la fin de l'exercice est de :

- Pour la partie tchadienne 150 Km prévisionnel de balisage de couloir de transhumance ont été réalisés à 100% sur le compte des réallocations dans les départements de Dagana, Dababa, Haraze Albiar, Massenya et Chari.
- Pour la partie camerounaise, compte tenu de la situation sécuritaire, seuls 10 km de matérialisation ont été réalisés.

2.6.2 Aménagement des puits pastoraux

La réalisation des puits pastoraux vont permettre l'organisation pastorale et la sécurisation des systèmes pastoraux, mais aussi la sensibilisation des usagers aux alentours des puits pastoraux et des couloirs de transhumance et la fédération des éleveurs, la favorisation de la restructuration et l'amélioration des pâturages.

Les travaux de réalisation des puits pastoraux avec pompe immergée électrique ou solaires des abreuvoirs ont été effectifs. En 2016, 5 forages pastoraux sont construits au Cameroun, 19 au Tchad et 18 au Niger.



Puits pastoral à Mandjakma (arrondissement de Tchitibali), Extrême-Nord, Cameroun

2.6.3 Aménagement des périmètres fourragers

Les travaux d'aménagement des périmètres fourragers concernent uniquement le Centre de Sayam, situé sur la partie Nigérienne du bassin, pour un total de 90 ha. La totalité de ce périmètre fourrager a été aménagé.

Exécution du budget Axell : Pour l'exercice 2016, la programmation porte sur 6 cibles, 7 interventions et 27 activités. Les résultats obtenus à la date du rapport sont de 18 activités sur 27 programmées, soit un taux de réalisation d'environ 67 %. Au 31 décembre 2016, cet axe a enregistré une dépense de 4 348 839 095 FCFA pour une prévision budgétaire de 7.469.144.904 FCFA, soit une réalisation de 66%.

Conclusion partielle : Les actions ont porté sur l'acquisition de matériels par des groupements de pêcheurs et leur formation sur les techniques de traitement et conservation du poisson. Cette activité a été complétée par le PRODEBALT, lequel a produit des unités de biogaz, des fours chorkors, des claies de séchage et containers isothermes afin de promouvoir les sources de revenu alternatives et l'adoption de moyens d'existence durables pour les communautés de pêcheurs. Il en est de même pour la construction de marchés et des équipements d'infrastructures de pêche, le financement des microprojets (FDL), la plantation d'agroforesterie et la restauration des forêts classées. Parallèlement, des aménagements des couloirs de transhumance et des aires de pâturages ont aussi été réalisés avec succès. Par ailleurs, la collecte de métadonnées a été réalisée dans plusieurs pays, consistant à rassembler des paquets d'informations sur les ressources en eau, l'environnement et la socio-économie à travers des cartes thématiques et des rapports techniques. En fin, au total 1460 ha de périmètres de terre ont bénéficiés de systèmes d'irrigation construits pour les populations locales au Cameroun, au Niger, au Nigeria et au Tchad alors que l'étude sur le changement climatique et la publication des résultats a été réalisées.

AXE III : Restauration et Conservation des Ecosystèmes du Bassin du Lac Tchad

Indicateur : Inversion de la tendance à la dégradation de la biodiversité

Cible 1 : Lutter contre la désertification

Cible 2 : Lutter contre le déboisement

Cible 3 : Définir et mettre en œuvre des stratégies de conservation et de restauration des terres

Messages clés III : La programmation annuelle de cet axe intéresse les projets et programmes de restauration des écosystèmes dégradés, dans les zones critiques de désertification, les stratégies d'énergie domestique basée sur les aménagements forestiers participatifs, leur capitalisation et la promotion des meilleures techniques de conservation des eaux et du sol.

3.1 Elaboration et mise en œuvre des projets et programmes de restauration des écosystèmes dégradés, dans les zones critiques de désertification

3.1.1 Détermination des zones inondables/zones humides/végétation en 2016

La zone de déversement des eaux du Logone qui alimentent de manière simultanée dans l'Extrême-Nord Cameroun, le Lac Maga et les dépressions de Toupouri vers le Lac Fianga au Tchad a fait l'objet d'une étude par la CBLT, en collaboration avec les services hydrologiques du Tchad et du Cameroun.



Etude du déversement du Logone au seuil de Dana dans le bassin du Niger, EN-Cameroun

La zone de déversement du Logone en face de Bongor (Tchad) a été prospectée, au moyen de levés topographiques, de GPS et de renseignements auprès des populations.

Un constat capital a été fait lors des campagnes de nivellement: le zéro de l'échelle de Bongor (321.49 m) est à environ 2 m plus bas que la cote de déversement de Dana bac (323 m) au Cameroun. Quand le niveau du Logone atteint les deux mètres, le déversement se produit.

Par ailleurs, l'étude montre que pour protéger les populations riveraines de la zone camerounaise de Dana contre les inondations provoquées par les crues du Logone, un système de suivi et de surveillance permanent est nécessaire. Elle a recommandé ce qui suit : a) l'élaboration d'une Carte MNT (Modèle Numérique de terrain) de la zone de déversement ; b) l'intégration du volet suivi des plaines d'inondation dans les activités des services hydrologiques nationaux ; l'implantation des instruments automatiques de mesures du niveau d'eau.

Grâce à l'exploitation des images produites par Google earth, l'étude a également déterminer les zones ayant des risques potentiels d'inondation dans le bassin. Une carte de végétation relevant également les zones du bassin ayant de forts taux de dégradation a été éditée sur la base des informations satellitaires de 1999-2015.

3.1.2 Stratégies énergie domestique basée sur les aménagements forestiers participatifs en vue de l'approvisionnement durable en bois – énergie et autres sources d'énergies alternatives

La stratégie énergétique domestique basée sur les aménagements forestiers participatifs en vue d'approvisionner en bois-énergie a été élaborée pour les villes de Maiduguri, N'Djamena et Bangui. Seule, la RCA a eu à bénéficier en 2016 de la subvention de 7900 foyers améliorés subventionnés

3.2 Capitalisation et promotion des meilleures techniques de conservation des eaux et du sol (demi-lunes, banquettes, autres techniques CES/DRS, etc.)

3.2.1 Aménagement CES/DRS

La Commission s'est fixée comme objectif de réhabiliter et de conserver durablement les capacités productives du Lac Tchad et les écosystèmes de son bassin, incluant le programme de défense et de restauration des sols. Ce programme prévoit la réalisation des travaux de DRS/CES dans les terres cultivables, à travers les différentes techniques expérimentés dans nombre des pays. Il s'agit notamment des cordons pierreux, des banquettes, des terrasses, des cuvettes, des gradins, des zaï, des sous-solages, des seuils de déversoirs et des digues en terre, sur environ 3 150 ha.



Bief en pierres calées à Lara, E.N. Cameroun

Courant 2016, 1 383 mètres linéaires d'ouvrage de petite hydraulique (diguettes) sont réalisés, dont 453 au Cameroun, 480 au Niger et 450 au Tchad.

3.2.2 Régénération des écosystèmes dégradés

Pour la protection du lac et de son bassin, la Commission s'est fixé pour objectif de réhabiliter et de conserver durablement les capacités productives du Lac et les écosystèmes de son bassin.

Dans ce cadre, il est prévu la régénération des écosystèmes pastoraux dégradés sur une superficie de 23.000 ha environ de parcours naturels dégradés dans le bassin afin de :

(i) Lutter contre l'envahissement des aires de pâturages et couloirs de passage par des Espèces herbacées peu appréciées, comme le *Sida Cordifolia*, le *Pergularia thomentosa*, *Cassia mimosoïdes*, *Cassiaoccidentalis*, *Leptadeniapyrotechnica* ; (ii) Enrichir les aires de pâturage et les couloirs de passage par l'introduction des espèces herbacées appréciées.

Courant 2016, 282 ha ont été réalisés, dont 231 au Cameroun et 51 au Niger.

3.2.3 Fixation des dunes de sable

Afin de stabiliser les dunes, 58 ha de palissades ont été réalisés sur 62 programmés dans la partie tchadienne uniquement en 2016.

3.2.4 Arrachage d'espèces envahissantes

La lutte contre les espèces envahissantes a été menée uniquement dans la partie nigérienne, pour une superficie de 100 ha en 2016.

Exécution du budget AxeIII : Pour l'exercice 2016, la programmation porte sur 3 cibles, 3 interventions et 10 activités. Les résultats obtenus à la date du rapport sont de 6 activités sur 10 programmées sur financement CBLT, soit un taux de réalisation d'environ 60 %.

Au 31 décembre 2016, un montant de 468 137 712 FCFA a été dépensé sur ce chapitre sur une enveloppe budgétaire de 901.115.043 FCFA, soit une réalisation de 52%.

Conclusion partielle : En 2016, le Secrétariat Exécutif a procédé à la détermination des zones inondables/zones humides/végétation avec l'étude du seuil de Dana (Cameroun), zone de déversement du Logone en face de Bongor (Tchad). Dans le cadre de la stratégie énergétique domestique basée sur les aménagements forestiers participatifs visant l'approvisionnement en bois-énergie, la RCA a acquis 7900 foyers améliorés. Concernant la lutte anti érosive, la fixation des dunes de sable a été réalisée au Tchad, avec l'aménagement de 58 ha de palissades sur 62 programmés.

AXE IV : Renforcement des Capacités des Parties Prenantes

Indicateur 1 : Ecosystèmes aquatiques et terrestres restaurés et préservés

Indicateur 2 : Productivité accrue des écosystèmes

Cible 1 : Accroître la participation du public et des parties prenantes des pays du Bassin du Lac Tchad dans la gestion de l'environnement

Cible 2 : Améliorer la communication et le partage d'informations entre les acteurs

Cible 3 : Promouvoir l'éducation environnementale dans le Bassin du Lac Tchad

Cible 4 : Développer un partenariat actif entre le forum des O.N.G. du Bassin du Lac Tchad, les entreprises locales et multinationales et les parties prenantes, ainsi que les autres organismes de bassin

Messages clés AxeIV: La programmation annuelle de cet axe s'articule sur les stratégies de la participation du public dans les programmes d'action nationaux (PAN) et de la redynamisation du réseau des parlementaires, afin de garantir le lobbying et le plaidoyer auprès des décideurs.

4.1 Mise en application d'une stratégie de participation du public du Bassin du Lac Tchad et l'incorporer dans les programmes d'action nationaux (PAN)



Réunion du réseau des parlementaires de la CBLT à N'Djamena, Tchad

4.1.1 Organisation des journées de la CBLT (22 mai 2016)

Plusieurs événements dont la distribution de 550 kits scolaires aux enfants des familles de réfugiés des îles du Lac Tchad, la remise d'un puits au village de Toui (région de Bol) et la dotation en équipements et produits médicaux du centre de santé de Gredaya (Hadjer Lamis) ont marqué cette journée.

4.1.2 Plan de communication de la CBLT

Un draft du Plan stratégique de communication a été élaboré par la Commission. Il vise à promouvoir la CBLT comme un organisme de bassin modèle au service des populations de ses pays membres, dans leur souci de partager et de préserver les ressources en eau et les écosystèmes du bassin du lac Tchad de manière durable. Il identifie le public cible

de la CBLT, définit les méthodes de promotion de l'image de marque, de publication, de dissémination et de marketing. A cet effet, la stratégie améliorera la capacité de l'organisation à atteindre sa vision, sa mission, ses objectifs et à s'assurer que les activités de communication soient conformes aux principaux documents stratégiques de la CBLT (Plan d'Action Stratégique, Charte de l'eau, Plan d'investissement quinquennal, Rapport d'audit environnemental, Programme d'urgence pour les jeunes et les groupes vulnérables, Plan de développement du lac Tchad et d'adaptation aux changements climatiques...). Le Plan a pour but l'amélioration de la connaissance et de la compréhension des questions liées à l'eau et à l'intégration sous-régionale à travers la sensibilisation, le plaidoyer sur les grands enjeux de l'heure.

Le plan de communication doit être validé par l'ensemble des acteurs et pourrait être financé par la CBLT et ses partenaires

4.2 Redynamisation du réseau des parlementaires du Bassin du Lac Tchad

Une réunion du Comité régional des parlementaires (CRP) des pays membres s'est tenue à N'Djamena (Tchad) du 3 au 5 octobre dernier. L'objectif principal de la réunion était la redynamisation de ce comité, notamment après le renouvellement des députés intervenu dans la plupart des Etats membres.

Cette réunion a ainsi permis de faire le point sur le projet de transfert des eaux de l'Oubangui vers le lac Tchad, la situation critique que connaît le bassin du lac Tchad sous le coup de la double menace climatique et sécuritaire, des résultats obtenus dans la mise en œuvre des actions pour y faire face, ainsi que des obstacles à surmonter. Une attention particulière a aussi été portée sur la délicate situation financière que connaît la CBLT, en raison du retard dans le paiement des contributions par tous les Etats membres, et par conséquent de l'accumulation des arriérés de contributions. Il y a été également question de la ratification de la Charte de l'eau au Nigeria et en RCA.

Exécution du budget Axe IV : Pour l'exercice 2016, la programmation porte sur 4 cibles, 4 interventions et 10 activités. Les résultats obtenus à la date du rapport sont de 3 activités sur 10 programmées, soit un taux de réalisation d'environ 30 %.

Au 31 décembre 2016, 70.367.000 FCFA ont été dépensés dans ce chapitre sur une enveloppe budgétaire de 386.000.000 FCFA, pour l'organisation des journées du Lac Tchad Edition 2016, soit une réalisation de 18%.

Conclusion partielle : L'organisation des journées de la CBLT a eu lieu le 22 mai 2016 à Bol (Tchad) où plusieurs événements ont été organisés. Le Plan de communication de la CBLT a été élaboré, toutefois sa finalisation reste en cours. La réunion du Comité régional des parlementaires (CRP) des pays membres de la CBLT s'est tenue à N'Djamena(Tchad).

AXE V : Développement du cadre institutionnel et opérationnel de la CBLT

Cible 1 : Assurer la mise en œuvre des Programmes, Projets et Protocoles de la CBLT

Cible 2 : Assurer la Coordination et le fonctionnement du mécanisme de Suivi Régional

Cible 3 : Mobilisation des ressources au niveau des Etats membres, des partenaires au développement, du secteur privé et de la société civile

Cible 4 : Disponibilité des ressources humaines adéquates et performantes

Cible 5 : Mettre en place les infrastructures adéquates

Cible 6 : Assurer la visibilité de la CBLT et du Secrétariat Exécutif sur le plan national, régional et international

Messages clés Axe V : *La programmation annuelle de cet axe s'articule sur la poursuite de la mise en œuvre du PAS, l'amélioration de l'organisation des évènements et activités de la CBLT et la mise en place d'un système performant de gestion financière ainsi que l'amélioration de l'environnement de travail au sein de la Commission.*



Atelier de révision du plan de gestion de la plaine Waza-Logone

5.1 Mettre en œuvre le PAS 2008 – 2025

5.1.1 Planification opérationnelle 2016 intégrant les recommandations du 61^{ième} Conseil des Ministres

Prenant en compte les observations de la 61^{ème} session du conseil des Ministres tenue à Niamey au Niger, la planification opérationnelle qui s'est déroulée à Ndjamena au Tchad, a permis de relire les résolutions prises lors de ce Conseil ainsi que les recommandations des experts ; d'identifier les actions à mener pour leur mise en œuvre ; de prioriser les activités des différents département et de formuler les résultats visibles et indicateurs à atteindre en 2016.

5.1.2 Appui au démarrage des nouveaux projets

Le lancement du PRESIBALT aux niveaux régional et nationaux, ainsi que la formation de la nouvelle équipe de l'Unité de Gestion dans les procédures de la BAD (Les acquisitions, les décaissements, etc.) pour une meilleure efficacité de la mise en œuvre de ce programme. Le PRESIBALT n'est pas exécuté au Nigeria à cause de la non-signature de l'Accord de prêt avec la BAD.

5.1.3 Missions de suivi-évaluation des activités des projets/programmes de la Commission

La particularité de la planification de la Commission, depuis quelques années, est l'implication, des Points Focaux et des responsables des ONG locales dans le processus du suivi-évaluation des actions dans les Etats membres. Cette implication permet non seulement une meilleure compréhension des actions sur le terrain mais aussi une bonne appropriation des acquis à travers les Points Focaux. Ainsi pour l'année 2016, il a été prévu deux (2) missions de supervision dans chaque pays membre bénéficiaire des actions des projets et programme.

Les missions de supervision ont permis de relever les niveaux des réalisations, les faiblesses de la mise en œuvre et d'explorer avec les différentes parties prenantes les pistes de pérennisation des réalisations, qui est en fin d'exécution.

Les principaux constats et leçons tirées de la mise en œuvre des actions dans le bassin sont les suivantes : (i) lenteur dans les décaissements des fonds par le partenaire technique et financier (BAD) ; (ii) faible capacité financière de certaines ONG ou entreprises n'ayant pas permis à ces acteurs de jouer suffisamment leurs rôles dans la mise en œuvre conformément aux contrats de prestation ; (iii) situation d'insécurité vécue dans quelques localités bénéficiaires des actions avec des impacts négatifs dans la mise en œuvre des projets ; (iv) problèmes de visibilité des réalisations sur le terrain.

5.1.4 Rédaction des fiches de projets

Dans le cadre de la rédaction des fiches de projets, la Commission a eu à bénéficier de l'appui techniques et financier des partenaires techniques pour la formulation des projets et programmes, notamment :

- La pré-identification des projets du Plan de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique de concert avec l'équipe de la Banque Mondiale au Tchad et au Cameroun. Le même exercice se poursuivra dans les autres pays en 2017 ;
- L'évaluation du projet GWP/CBLT sur système d'alerte précoce du bassin du lac Tchad ;
- L'évaluation des capacités de gestion de la CBLT pour la mise en œuvre du projet GEF/PNUD sur la mise en œuvre du PAS ;

La pré-identification du projet BAD/CBLT d'insertion socio-professionnelle des jeunes du bassin.

5.1.5 Mise en œuvre de la révision du PAS

Conformément aux recommandations de la première mouture du PAS, une révision est prévue après 5 ans de mise en œuvre. Ce processus de révision a démarré depuis bientôt trois ans, avec l'appui de la GIZ, qui a recruté des consultants, en vue de procéder à la révision et la validation des documents produits. Un premier atelier de concertation regroupant les principaux acteurs ayant participé à la rédaction du PAS s'était tenu à Ndjamena, suivi d'une réunion de planification tenu à Bonn en Allemagne, qui ont abouti au choix d'un scénario et une élaboration de la feuille de route.

Le processus est ralenti en raison du manque de ressources de financement de la GIZ.

5.1.6 Planification programmatique des activités 2017

La planification programmatique est l'action clé pour la préparation des documents de base des activités de la commission. Elle s'effectue chaque année au courant du dernier trimestre et permet ainsi de dégager dans la mesure du possible les activités à mener au cours de l'année programmatique. Pour cette année, la planification programmatique n'a pas dérogé à la règle et s'est réalisé en novembre 2016. Un draft du PTBA 2017 est le produit de cette action et sera présenté pour validation au le Conseil des Ministres. Depuis près de trois ans, ce programme prend appui sur la planification stratégique 2014-2017 élaboré par la commission.

5.1.7 Renforcement des capacités en planification suivi-évaluation et capitalisation de la CBLT

La Vision 2025 de la CBLT, est de créer les conditions favorables à la préservation du Lac Tchad à travers sa conservation durable ainsi que celle des autres zones humides afin d'assurer la sécurité économique des ressources de l'écosystème d'eau douce, la préservation de la biodiversité ainsi que la durabilité des ressources aquatiques, et leur utilisation équitable de manière à satisfaire les besoins des populations du bassin et à réduire leur niveau de pauvreté.

Pour parvenir à cette fin, la Commission se doit de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants pour une mise en œuvre efficace de ses actions terrain et d'assurer le bon contrôle.

Dans ce cadre, la Commission avec l'appui de la GIZ, a organisé le renforcement de capacités de ses Experts et des Points focaux sur les principes de base de la Planification, du Suivi-Evaluation.

5.1.8 Actualisation des plans de gestion des Sous-bassins (Lac Fitri et Waza Logone)

En 2007, la CBLT a la faveur de son Projet « Inversion des Tendances à la Dégradation des Terres et des Eaux dans l'Écosystème du Bassin du Lac Tchad » ou Projet CBLT/FEM, a doté avec l'expertise l'UICN, le site Ramsar de la plaine de Waza-Logone d'un Plan de gestion à mettre en œuvre sur une durée de 5 ans et devrait être révisé tous les 5 ans au regard des résultats obtenus et des défis à relever.

Un atelier de restitution et de validation de la synthèse des résultats de la phase de concertation avec les parties prenantes du processus de révision du plan de gestion de la

plaine d'inondation de Waza-Logone s'est tenu du 07 au 08 novembre 2016 au Cercle Municipal de Maroua au Cameroun.

L'objectif de cet atelier était d'informer tous les acteurs clés de l'existence du plan de gestion et de la nécessité de sa révision.

5.2 Mettre en place un système performant de gestion financière au sein de la Commission

L'audit des comptes 2015 du Secrétariat Exécutif de la CBLT a été réalisé par un cabinet indépendant, le rapport est disponible.

5.3 Améliorer l'environnement de travail

Après plus de 50 ans de son existence, des grands travaux de mise au niveau du bâtiment du siège en vue d'améliorer les conditions de travail et la sécurité du personnel du siège s'imposent. Dans le budget de l'exercice en cours, il a été prévu l'activité de la réhabilitation de la toiture du siège. Cependant, dans sa mise en œuvre, seuls quelques travaux jugés indispensables ont été réalisés sur les endroits critiques du bâtiment.

5.4 Visibilité de la CBLT auprès des Etats membres et partenaires

5.4.1 Editions CBLT News Magazine

A la date du 31 décembre 2016, un seul numéro du magazine trimestriel « CBLT NEWS » a pu être édité. 500 exemplaires ont été produits et largement distribués dans les pays membres.

5.4.2 Edition des rapports d'activités 2014 et 2015 et le programme d'activités 2016

Conformément au Programme d'activités 2016 de la CBLT validé par le Conseil des Ministres, le Secrétariat s'est proposé d'éditer les rapports d'activités 2014 et 2015 et le programme d'activités 2016.

Pour cette année, compte tenu des ressources limitée et de l'urgence de rendre disponible le document du PURDEP qui constitue l'un des référentiels pour la planification, il a été décidé l'impression du rapport d'activités 2015 et le document du PURDEP en deux versions (française et anglaise).

Exécution du budget AXE V : Pour l'exercice 2016, la programmation porte sur 6 cibles, 6 interventions et 36 activités. Les résultats obtenus à la date du rapport sont de 23 activités sur 36 programmées, soit un taux de réalisation d'environ 53 %.

Au 31 décembre 2016, un montant de 364 625 442 FCFA a été dépensé sur ce chapitre pour une enveloppe budgétaire de 999.500.000 FCFA allouée, soit une réalisation de 36%.

Conclusion partielle : Le Secrétariat Exécutif a effectué la relecture des résolutions du 61ème Conseil des Ministres et les recommandations des experts. Elle a formé la nouvelle équipe de l'Unité de Gestion du PRESIBALT sur les procédures de la BAD. Les missions de supervision des projets et programmes en cours dans chaque pays membre ont eu lieu et le projet du PTBA 2017 a été préparé pour le prochain Conseil des Ministres. L'atelier de « Renforcement des capacités, en planification suivi-évaluation et capitalisation de la CBLT » s'est tenu. De même, l'audit des comptes 2015 de la CBLT a été exécuté. La réhabilitation partielle de la toiture du siège a été effectuée et la salle des conférences a été entièrement rénovée. Enfin, l'édition du rapport d'activités 2015 et le document du projet PURDEP a complété les résultats de l'année.

AXE VI : Développement des actions d'urgence en faveur des couches vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad

Cible 1 : Activités créatrices de revenu/lutte contre la pauvreté

Cible 2 : Infrastructure socio-économique

Cible 3 : Unité de gestion et du suivi des actions du PURDEP

Intervention 1 : Développer des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables dans le bassin du Lac Tchad

Intervention 2 : Développer des infrastructures sociales de base pour faciliter les activités socio-économiques dans le bassin du Lac Tchad

Intervention 3 : Développer des unités de gestion des actions socio-économiques transfrontalières dans le bassin du Lac Tchad

Messages clés VI : La programmation annuelle de cet axe concerne essentiellement les actions de développement des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables.



Promotion de l'aquaculture à Jigawa, Nigeria

6.1 Développer des activités génératrices de revenus pour les communautés et couches vulnérables dans le bassin du Lac Tchad

Pour l'exercice 2016, plusieurs activités d'appui aux populations locales autour du Lac Tchad ont été identifiées dans le plan d'urgence de la CBLT et généralement exécutées en deux phases. Il s'agit principalement des activités socio-économiques relatives au maraîchage dans la partie tchadienne, nigérienne et camerounaise du bassin et à la promotion de l'aquaculture dans la portion Nigériane du Bassin du Lac Tchad.

6.1.1 Aménagement des périmètres maraîchers dans le bassin

A/ au Cameroun

L'appui de la CBLT aux paysans maraîchers de la partie camerounaise du bassin à travers:

- La réalisation de 20 forages agricoles pour une vingtaine de producteurs, fournissant de l'eau de façon permanente en toute saison ;
- La construction de 02 puits à ciel ouvert fournissant de l'eau toute l'année ;
- La construction de 05 biefs en pierres maçonnées alimentant 05 bassins de stockage ou de conservation d'eau;
- L'acquisition de 480 tuyaux PVC de 4 m de long et 07 rouleaux de tuyaux flexibles de 90 m de long pour l'irrigation,
- L'acquisition des divers équipements d'exploitation (28 motopompes, 67 arrosoirs, 21 brouettes, 30 porte tout, 21 Pulvérisateurs à dos et 03 pulvérisateurs ulva) et des intrants agricoles (24 sacs d'engrais NPK et 24 sacs d'engrais Urée).



Appui aux maraîchers, E.N. Cameroun

Pour pouvoir réaliser cette activité, la CBLT a bénéficié de l'appui technique du Projet de Développement régionale Intégrée du Chari et Logone (PDRI CL), les services techniques de l'agriculture et des ONG locales telles que ACEEN et SAHELI, très actives dans les zones d'intervention. Ces institutions sont chargées du suivi de l'appui et de faire une évaluation des changements qu'il va induire dans la vie des bénéficiaires.

B/ au Niger

Au total, plus de 300 cuvettes ont été répertoriées dans les Départements de Mainé Soroa et de Goudoumaria parmi lesquels cinq cuvettes ont été sélectionnés :

- Le site de KIL avec une coopérative mixte dénommée Allabanassa exploitant 34 hectares ;
- Le site DARSAROM avec une coopérative mixte de 30 exploitants sur 24 hectares ;
- Le site de NARI avec une coopérative mixte de 41 exploitants sur 38 hectares ;
- Le site de Goudoumaria avec une coopérative des femmes exploitant 15 hectares ;
- Le site de KADELABOUA avec une coopérative



L'ONG « Agir Plus » en action, Niger

Les spéculations cultivées sur plus de 300 hectares par 5 coopératives et 18 groupements sont : Maïs, manioc, pommes de terre, laitues, carottes, piment, oignon, pastèque, moringa, les dattes, mangues, goyaves etc....

Afin de mener à bien ces activités, la CBLT, avec l'aval des autorités locales, a signé avec l'ONG « Agir Plus » un protocole d'accord pour qu'elle assure la supervision et le suivi des bénéficiaires.

C/ au Tchad

L'appui de la CBLT a concerné 18 groupements maraichers dont 7 groupements de femmes et 11 mixtes dans la région du Lac, , 19 groupements dont huit appartiennent aux femmes dans la région de Hadjer Lamis, donc un total de 37 groupements et coopératives agricoles comprenant plus de 850 producteurs qui exploitent environ 240 hectares. Les ONG ASDED et « Sauvons le Lac-Tchad » ont été retenues pour superviser les travaux et le suivi des bénéficiaires dans les deux régions respectivement, à travers des protocoles d'accord signés avec la CBLT.



Les ONG « ASDED » et « Sauvons le Lac-Tchad », en action

A la satisfaction des tous, les autorités locales administratives et traditionnelles ont souhaité que ce type d'initiative s'étende aux autres activités socioéconomiques, car elle donnera une meilleure visibilité des actions de la CBLT.

D/ au Nigeria



Développement de l'aquaculture au Nigeria

Pour le Nigeria, les activités de création d'emploi et de revenus qui ont été réalisées courant 2016, se résument à la promotion de l'aquaculture dans l'Etat de JIGAWA, Kano, YOBE et de BAUCHI. Trois (3) étangs ont été construits et mis en charge avec des alevins de *Clarias* sp, ainsi que la formation des comités de gestion aux différentes techniques d'élevage et à la gestion des étangs. Ces étangs sont réalisés à titre de démonstration, pour permettre aux bénéficiaires de cette formation sur les techniques d'aquaculture de construire eux-mêmes leurs étangs afin de poursuivre l'activité. Un protocole d'accord a été signé avec l'ONG KYB-WDI (Komadugu-Yobe Basin Wetland Development Initiative), pour accompagner les bénéficiaires jusqu'à la récolte de poissons.

Au vu des résultats obtenus dès la première récolte de poissons, les Gouverneurs des Etats bénéficiaires ont pris l'engagement de vulgariser la technique et d'accompagner ceux qui désirent créer leur propre exploitation.

6.2 Développer des infrastructures sociales de base pour faciliter les activités socio-économiques dans le bassin du Lac Tchad

Cette action s'articule autour des infrastructures qui vont permettre en grande partie l'accompagnement des activités économiques sans oublier l'amélioration du cadre de vie des populations bénéficiaires, notamment à travers la construction des points d'eau et la réhabilitation des infrastructures sociales de base.

6.2.1 Appui au Centre de Santé et aux écoles

Dans le cadre du budget 2016, un lot de matériels et d'équipements composés des lits, des tables d'accouchement, des chaises, des bancs et de plusieurs petits matériels et produits médicaux de première nécessité, a été octroyés au centre de santé du village de GREDAYA et des kit de fournitures scolaires à l'école de Toui au Tchad, le jour anniversaire de la création de la CBLT (22 mai 2016).



Appui au centre de santé de Grédaya et à l'école de Toui Bol, Tchad

6.2.2 Travaux Forages autour du Lac-Tchad

En 2016, 12 forages équipés de pompes à motricité humaine, ont été construits dans les villages autour du Lac-Tchad du Cameroun, Nigeria, Niger et du Tchad, dont les populations ont subi les atrocités de la secte Boko Haram.



Exécution du budget AXE VI : Pour l'exercice 2016, la programmation porte sur 3 cibles, 3 interventions et 25 activités. Les résultats obtenus à la date du rapport sont de 12 activités sur 25 programmées sur financement CBLT, soit un taux de réalisation d'environ **48 %**.

Au 31 décembre 2016, un montant de 362.296.700 FCFA a été dépensé sur cet axe pour une enveloppe budgétaire de 3.115.538.449 FCFA allouée, soit une réalisation de 12%.

Conclusion partielle : Des activités socio-économiques relatives au maraichage et à la promotion de l'aquaculture ont été menées dans une bonne partie du bassin du lac Tchad en 2016. Les forages, les puits et l'acquisition d'intrants agricoles ont été réalisés au Cameroun. Au Niger, 5 grandes coopératives exploitant plus de 140 hectares agricoles et d'étangs ont été appuyées. La promotion de l'aquaculture a été développée dans la partie nigériane du bassin du lac-Tchad.

PARTIE 2 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE PAIX ET SECURITE



Réunion de la Force Multinationale Mixte (FMM)

En exécution de son mandat, la CBLT a mené au cours de l'année 2016 une multitude d'activités relatives à la préservation de la paix et de la sécurité dans l'espace du bassin du Lac Tchad, un accent particulier ayant été porté à la mise en œuvre de la Force Multinationale Mixte (FMM) pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. Les activités ainsi

menées visaient essentiellement à promouvoir l'intégration sous régionale, renforcer la coopération militaire entre les Etats Membres de la CBLT et améliorer le cadre d'emploi et les capacités opérationnelles de la FMM.

2.1 Activités d'ordre général

Le leadership de la CBLT a organisé plusieurs assises de haut niveau, de même qu'il a participé sur invitation à de nombreuses rencontres avec des partenaires stratégiques dont les principales sont les suivantes :

2.1.1 Signature de l'Accord de Mise en Œuvre du Soutien (AMOS) à la FMM

Une délégation de la CBLT/FMM a participé à la cérémonie de signature de l'AMOS le 29 janvier 2016 à Addis-Abeba (Ethiopie). Cet accord tripartite (Union Africaine- CBLT- Pays Contributeurs de Troupes à la FMM) définit les modalités de mise à disposition de la Force des moyens de soutien additionnel remis à l'Union Africaine par les partenaires stratégiques.

a. Conférence des donateurs

Une délégation de la CBLT/FMM conduite par le Secrétaire Exécutif- Chef de Mission (SE-CdM) a participé à la conférence des donateurs organisée par l'Union Africaine le 1er février 2016 à Addis-Abeba sous la présidence effective de son Excellence Idriss DEBY ITNO, Président de la république du Tchad et Président en exercice de l'Union Africaine. Cette cérémonie avait pour but de lever des fonds pour soutenir les activités de la FMM.

b. Visite du Commandant de l'AFRICOM au Quartier Général de la FMM

Le SE-CdM, entouré de ses proches collaborateurs, a reçu en audience le 17 février 2016 dans son cabinet une délégation du Commandement Américain pour l'Afrique (US AFRICOM) conduite par son commandant le Général DM Rodriguez. Cette rencontre de haut niveau aura permis de faire le point du soutien accordé à la FMM par les Etats Unies d'Amérique pour la lutte contre Boko Haram, et d'explorer de nouvelles.



c. Participation au 2^e Sommet sur la Sécurité Régionale (2^e SSR)

Une forte délégation composée de hauts responsables et d'experts de la CBLT/FMM conduite par le SE-CdM a participé activement aux travaux du 2e Sommet sur Sécurité Régionale (2e SSR) tenu du 12 au 14 mai 2016 à Abuja au Nigeria. Au cours de cette rencontre au sommet convoquée par S.E. Muhamadu Buhari, Président de la République Fédérale du Nigeria aura permis d'une part de faire le point des progrès réalisés dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram depuis le sommet de Paris du 17 mai 2014 sur la sécurité au Nigeria et de formuler un plan d'action pour répondre la situation préoccupante humanitaire qui prévaut dans la région du Lac Tchad d'autre part.



d. Participation à la 42^{ème} réunion du Comité Consultatif des Nations Unies pour les questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC)

A l'invitation du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) Une équipe d'experts de la CBLT et de la FMM a participé aux travaux de la 42^{ème} réunion du Comité Consultatif des Nations Unies pour les questions de sécurité en Afrique Centrale (UNSAC) qui se sont déroulés du 6 au 10 juin 2016 à Bangui en République Centrafricaine.

Cette rencontre a donné l'opportunité d'un partage d'expériences et d'échanges fluctueux sur les questions de sécurité en général et de lutte contre la menace terroriste en Afrique Centrale.

e. Visite du Président en Exercice du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la CBLT à l'Etat-Major de la FMM

SEM. ISSOUFOU Mahamadou, Président de la République du Niger et Président en Exercice du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT a visité en début mars 2016 l'Etat-Major de la Force Multinationale Mixte (FMM) de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) basé à N'Djaména au Tchad. Le but de la visite du Président en Exercice était de réitérer le soutien total des Gouvernements et des peuples des pays membres de la CBLT à la FMM dans sa lutte dont l'ultime objectif est d'éliminer le groupe terroriste Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad. Cette visite visait également à galvaniser les officiers d'Etat-Major de la FMM dans leur combat contre la terreur dans la sous-région du Lac Tchad, et à donner à un coup d'accélérateur au processus d'opérationnalisation totale de la FMM en vue de l'éradication complète de cette nébuleuse.



f. Réunion des ministres de la Défense des Etats Membres de la CBLT et du Bénin

Sur convocation du Président du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CBLT, une réunion des ministres de la défense et des Chefs d'États-majors des Pays Membres de la CBLT et du Bénin s'est tenu à Niamey du 11 au 13 octobre 2016 dans le but de faire une évaluation finale de la 1ère phase de l'opération GAMA AIKI et d'examiner certaines questions relatives à la gestion de la mission.

2.2 Activités spécifiques

Des multiples activités à caractère opérationnel ont été menées par la CBLT au cours de l'année 2016 dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de la Mission de la Force Multinationale Mixte. Les principales actions menées, qui ne sont pas revêtues du sceau de secret défense se présentent ainsi qu'il suit :

2.2.1 Transfert d'autorité des troupes nationales à la FMM

Une cérémonie de transfert d'autorité des troupes tchadiennes opérant au sein de la FMM s'est tenu le 11 janvier 2016 à Bagassola. Cette cérémonie marquait la fin du processus général de transfert d'autorité des contingents nationaux au profit du commandement de la FMM.

2.2.2 Mission d'évaluation dans les communautés affectées par les activités de Boko Haram

Une équipe d'experts de la CBLT et de la FMM chargée de la Coopération Civilo-Militaire (CIMIC) a effectué du 24 janvier au 4 avril 2016 une tournée d'évaluation de la situation

humanitaire qui prévaut dans les zones affectées par les activités de Boko Haram à l'intérieur de la zone de responsabilité de la FMM.

Cette descente sur le terrain aura permis de constater le désastre humain, infrastructurel et socio-économique dans lequel vivent les communautés villageoises du fait des actes terroristes de Boko Haram, et de formuler la réponse appropriée à y apporter.

2.2.3 Visite de prise de contact et de familiarisation du nouveau Commandant de la FMM dans les Secteurs

Juste après sa prise de fonction le 15 janvier 2016, le nouveau Commandant de la Force, le Général de Division LO ADEOSUN a effectué une tournée opérationnelle et de familiarisation dans les différents secteurs de la FMM. Il s'est ainsi rendu tour à tour au Secteur 1 à Mora (Cameroun) du 5 au 8 février 2016, au secteur 3 à Baga (Nigeria) du 18 au 21 février 2016.

2.2.4 Conférence de planification opérationnelle

Une réunion de planification opérationnelle présidée par le Commandant de la Force et regroupant les Commandants de Secteurs et les Officiers de l'Etat- Major de la FMM s'est tenue du 7 au 10 mars 2016 à la salle de conférence de la FMM à N'Djaména. La réunion avait pour but de définir les modalités de conduite des opérations conjointes futures.

2.2.5 Mission conjointe d'évaluation technique de la FMM

Une mission conjointe Union Africaine- CBLT/FMM a été conduite du 21 au 25 mars 2016 au siège de la CBLT à N'Djaména dans le but d'harmoniser les procédures de mise en œuvre de soutien additionnel consacré à la FMM par les partenaires stratégiques à travers l'Union Africaine.

2.2.6 Réunion spéciale du Comité des Chefs d'États-majors des Armées de la CBLT et du Bénin

Une session spéciale du comité des Chefs d'États-majors des armées des Pays Membres de la CBLT et du Bénin s'est tenu le 1er avril 2016 à Yaoundé, Cameroun. Précédée par une réunion préparatoire d'experts, cette session ayant pour thème "Évaluation des activités de la FMM et opérations futures" a reconnu l'urgence de mener une opération conjointe de grande envergure impliquant les secteurs 2, 3 et 4 et bénéficiant du financement de la CBLT.

2.2.7 Réunion des Ministres de la Défense des Etats Membres de la CBLT et du Bénin

Sur convocation de la Commission, une réunion du Conseil des Ministres de la Défense des Etats Membres de la CBLT et du Bénin s'est tenue le 4 mai 2016 à N'Djaména (Tchad) sous la présidence du Ministre tchadien de la Défense



Monsieur BENAINDO TATOLA. Faisant suite à la réunion des Chefs d'État-major, cette rencontre aura permis au ministre de se prononcer sur la planification d'une opération de grande envergure à conduire par la FMM contre le groupe terroriste Boko Haram dans la zone frontalière entre le Niger, le Nigéria et le Tchad.

2.2.8 Lancement de l'Opération GAMA AIKI

Après son approbation par les hautes instances décisionnelles de la CBLT, à l'effet de soutenir les efforts collectifs de lutte visant à défaire, voire éradiquer le groupe terroriste Boko Haram, l'opération GAMA AIKI sera lancée par la FMM au début du mois de juin 2016 après avoir obtenu les moyens de soutien nécessaires. Le but principal de cette opération consistait à neutraliser les terroristes Boko Haram dans la région frontalière de la Komadougou entre le Niger et la Nigéria afin de rétablir la continuité du dispositif de la FMM dans sa zone de responsabilité.

2.2.9 Réunion du comité des chefs d'États-majors des armées de la CBLT et du Bénin

Le comité des Chefs d'États-majors des armées des pays contributeurs de troupes ont tenu une réunion spéciale dans la salle d'opération de l'Etat-major tactique de la FMM à Diffa (Niger) le 7 juillet 2016. Le but de la réunion était de faire le point sur la situation de l'opération GAMA AIKI et de prendre des mesures de coordination en vue d'améliorer la conduite des opérations militaires sur le terrain.

2.2.10 Relève des responsables à l'Etat-major de la FMM

Etant arrivé au terme de leur mandat annuel, il a été procédé à la relève du Général de brigade NKA Valère du Cameroun et du Général de brigade NGOMBONGUE Zakaria du Tchad aux postes respectifs d'Adjoint au Commandant et de Chef d'Etat-major de la FMM.

2.3 Financement

Toutes les dépenses liées aux activités menées par la CBLT/FMM au cours de l'année 2016 ont bénéficié du financement de la Mission.

Au cours de l'année 2016, la CBLT/FMM a mené avec succès des activités diversifiées qui ont contribué au renforcement de la coopération militaire et l'intégration sous régionale ainsi qu'à la pleine opérationnalisation de la Force Multinationale Mixte pour la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram. La mobilisation des partenaires internationaux en soutien aux activités de lutte contre le phénomène terroriste dans la sous-région s'en est trouvée également accentuée. La synergie d'action et l'élan de solidarité ainsi enclenché méritent de bénéficier d'un soutien aussi politique que financier dans la durée afin de parvenir à l'éradication définitive du phénomène de terrorisme qui sévit dans la sous-région, et gérer efficacement la situation humanitaire pour parvenir au retour à la normale dans les zones affectées.

PARTIE 3 : COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

En plus des partenariats traditionnels, la CBLT a renforcé en 2016 sa coopération et sa collaboration avec d'autres partenaires et organisations sous régionales et internationales pour le développement, la mise en œuvre et le suivi des programmes, des projets ou autres initiatives concourant à la mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique.

Cette coopération et collaboration ont surtout porté sur les appuis institutionnels au Secrétariat Exécutif, les appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre et le suivi des initiatives sous régionales, le conseil et l'assistance technique au Secrétariat Exécutif, ou encore l'appui à la participation des experts du Secrétariat Exécutif aux événements internationaux.



Signature de l'Accord-cadre CBLT/SEMRY



Atelier CBLT/GWP sur la prévision des inondations

3.1 Coopération régionale

3.1.1. Coopération avec la SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) et CAMWATER (Société Camerounaise des Eaux)

Le Secrétaire Exécutif de la CBLT et le Directeur Général de la SEMRY (Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua) au Cameroun ont signé un Accord-cadre de collaboration en avril dernier. Cet accord porte sur l'exécution dans le bassin du Logone d'un projet dénommé « Projet d'Urgence de Lutte Contre les Inondations (PULCI), une initiative de l'Etat camerounais, cofinancée par la banque mondiale. Les deux parties signataires de l'accord-cadre sont convenues de coopérer pour la production et la collecte des données hydro-météorologiques, de même que le partage d'expériences pour la prévision des inondations dans la zone concernée par le projet. Des politiques et approches destinées à la réfection et le suivi permanent des réseaux de



mesures hydrométriques et pluviométriques sont également envisagées. Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre de cet instrument juridique par l'Observatoire du Bassin.

Un même type d'accord est sur le point d'être signé avec la société CAMWATER qui gère le réseau d'eau potable au Cameroun. Elle envisage le développement des infrastructures et des ouvrages destinés au captage, à la production, au transport et au stockage ainsi qu'à la distribution d'eau potable dans la région de l'Extrême Nord.

3.1.2. Coopération avec l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature (UICN)

L'UICN a signé avec la CBLT une convention de coopération dans laquelle le projet BRIDGE Afrique est exécuté depuis 2015. Le projet BRIDGE (« PONT », dont le nom complet Building River Dialogue and Governance signifie « Bâtir le dialogue et la gouvernance autour des cours d'eau ») soutient les pays partageant un bassin fluvial ou lacustre dans la mise en œuvre d'une gestion efficace de l'eau.



BRIDGE-Afrique appui les initiatives existantes à la CBLT et renforce les dispositions institutionnelles déjà en place. Il intervient dans la mise en œuvre de la GIRE, la production et la distribution de cartes thématiques du bassin. Il poursuit son appui aux pays membres dans la ratification de la Charte de l'eau du bassin du lac Tchad et le Cameroun dans les actions de promotion du dialogue entre les parties prenantes de l'eau après la création d'une structure dénommée « Plateforme Transfrontalière de la Gestion des Ressources Naturelles du Sous Bassin Chari Logone » en abrégé « PTGRN – SBCL ». Au titre de 2016, une mission à la CBLT de l'UICN-Cameroun a permis de partager avec la Commission les résultats obtenus lors de la phase passée de mise en œuvre du projet et les actions planifiées pour la présente phase dont l'édition de nouvelles cartes thématiques.

Dans le cadre de cette convention entre l'UICN et la CBLT, une formation des formateurs a été organisée à Douala en Aout 2016 à Douala au Cameroun, sur la gouvernance transfrontalière des eaux partagées et partage de bénéfices liés à l'eau.

Par ailleurs, un autre atelier de formation du réseau des Parlementaires, Ambassadeurs de l'eau du bassin du lac Tchad s'est tenu aussi en août 2016 à Douala, au Cameroun, afin de discuter sur la consolidation du réseau.

3.1.3 Coopération avec l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV)

Dans le cadre du partenariat avec APGMV, la CBLT a pris part à sa 5ème session ordinaire qui s'est tenue à Dakar du 11 au 17 juin 2016. Il est envisagé la signature d'un mémorandum de partenariat afin de partager les données et les expériences.

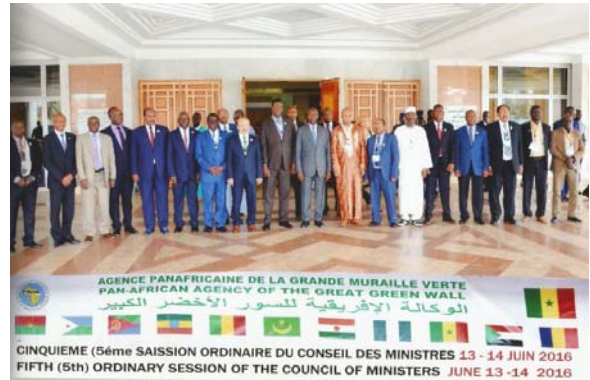


Photo de famille APGMV

3.1.4 Coopération avec le Réseau Africain des Organismes de Bassins (RAOB)

La coopération avec le RAOB en 2016 s'est traduite par la participation de la CBLT à son Assemblée Générale Ordinaire en septembre 2016 à Kigali au RWANDA, à l'issue de laquelle les nouveaux textes de gouvernance du RAOB ainsi que la stratégie de communication ont été adoptés.

3.1.5 Coopération avec le Comité permanent Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au sahel (CILSS)

Par ailleurs, la CBLT a pris part à un atelier de lancement technique du projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel, qui a eu lieu du 26 au 28 octobre 2016 à N'Djamena, Tchad.

L'atelier a pour but de créer d'une part, un cadre d'échange et de partage d'information autour des mécanismes de mise en œuvre du projet avec l'implication de tous les acteurs concernés et d'autre part, à sensibiliser les parties prenantes sur les objectifs et les résultats attendus du projet.

Financé par la Banque mondiale, le projet concerne six pays suivant : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Au Tchad, il intervient sur 12 régions dans la portion du bassin du lac-Tchad.

3.1.6 Coopération avec le Global Water Partnership (GWP)

La CBLT et le GWP développent ensemble depuis juillet 2016 une stratégie pour la prévision des inondations et la sécheresse dans le bassin du Chari-Logone, intitulé « projet d'Alerte précoce GWP-CBLT ». Le projet est tout d'abord dans sa phase de la préparation d'un document technique à soumettre aux bailleurs de fonds en vue d'obtenir un



L'atelier CBLT/GWP à N'Djamena, Tchad

financement. Un consultant a été recruté et a présenté le rapport de démarrage des activités. Les experts de la CBLT et ceux du ministère de l'eau du Tchad participant à l'atelier de démarrage qui s'est tenu du 11 au 12 juillet 2016 à N'Djamena (Tchad) ont commenté ce rapport, formulé des recommandations et établi une feuille de route pour le reste du processus.

Le GWP appui la CBLT dans le cadre de renforcement des capacités de ses cadres. A cet effet, une formation a été organisée par la CBLT avec l'appui de la GWP sur le thème Gestion intégrée des Ressources en eau (GIRE) à N'Djamena.

3.1.7 Coopération avec la Commission Internationale Congo-Oubangui-Sangha (CICOS)

Le CICOS est un partenaire privilégié de la CBLT, dans le cadre d'échanges d'information et d'expériences. En octobre dernier, le Secrétaire Exécutif de la CBLT a été invité à prendre part à leur session ordinaire qui s'est tenue à Douala, au Cameroun.

3.1.8 Coopération avec la (CEEAC)

Avec la CEEAC, la CBLT œuvre dans le cadre du projet de transfert des eaux de l'Oubangui Chari vers le Lac-Tchad. C'est partenaire stratégique qui appui la CBLT dans le cadre du plaidoyer et du rapprochement des points de vue entre les états du Congo et ceux de la CBLT.

3.2 Coopération internationale

3.2.1. Coopération avec la Banque Africaine de Développement (BAD)

La coopération avec la BAD, chef de file des partenaires techniques et financiers de la CBLT est caractérisée par le financement de deux programmes sont en cours d'exécution dans le bassin du lac-Tchad (PRODEBALT ET PRESIBALT). La BAD envisage de financer un projet d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le bassin du lac Tchad, dont le processus d'identification est en cours.



Lancement du PRESIBALT à la CBLT, Tchad

3.2.2. Coopération avec la Banque Mondiale

La coopération avec la Banque mondiale porte sur la mise en œuvre Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du lac Tchad.

La Banque se propose de financer partie de ce plan et envisage d'appuyer également la CBLT dans l'organisation de la Table ronde des Bailleurs de fonds pour la recherche de financement additionnel.

3.2.3. Coopération avec le Ministère Allemand de la Coopération (BMZ)

Dans le cadre de la coopération allemande, le BGR appuie la CBLT à mettre en œuvre un projet d'amélioration des connaissances sur les eaux souterraines du bassin du Lac-Tchad et la GIZ travaille avec la CBLT sur la stratégie d'adaptation au changement climatique.

En effet, le Projet «Appui pour la Gestion des ressources en eaux souterraines à la Commission du Bassin du Lac Tchad» est une coopération technique entre la Commission Bassin du Lac Tchad (CBLT) et l'Institut Fédéral Allemand des Géosciences et des Ressources Naturelles (BGR) et est financé par le Ministère Fédéral allemand de la Coopération Economique et du Développement.

L'objectif principal est le renforcement des compétences de la CBLT dans la gestion des ressources en eau souterraines transfrontalières. La phase actuelle du projet a commencé en 2015 et devrait se terminer en juin 2018.

3.2.4. Coopération avec l'Agence Française de Développement (AFD)

La coopération avec l'Agence Française de développement s'est poursuivie dans le cadre de la mise en œuvre de la charte de l'eau du Bassin du Lac Tchad et l'amélioration des connaissances des eaux de surface et souterraines. Dans le même cadre, l'AFD se propose d financer un nouveau projet relatif au suivi hydrologique du bassin dont la formulation est en cours.



Réunion CBLT/AFD au siège de la CBLT, N'Djamena

3.2.5. Coopération avec l'UNESCO

Cette coopération se poursuit avec la signature d'une convention à travers le PRESIBALT en vue de la création des réserves de biosphère dans le bassin et le classement du bassin comme patrimoine mondial de l'Unesco.

Un partenariat est en cours avec le Centre Régional UNESCO pour la Gestion Intégrée des bassins fluviaux (RC-IRBM), Kaduna – Nigeria pour le partage d'informations et d'expériences.

3.2.6. Coopération avec la FAO

Cette coopération se poursuit avec la signature d'une convention à travers le PRESIBALT en vue de la mise en œuvre du plan de gestion des pêcheries dans le bassin.

3.2.7. Coopération CARE International

La coopération avec CARE International est amorcée avec le renforcement des capacités des experts de la CBLT sur le thème « Genre et développement social ».

3.2.8. Coopération avec la Commission Economique Européenne de Nations Unies (UNECE)

La CBLT pris part à deux ateliers de formation ont été organisés par UNECE à Genève en septembre et octobre 2016 la gestion de l'eau et changement climatique dans les bassins transfrontaliers, et la mise en application de deux conventions de Nations Unies relatives aux eaux partagées.

Ces ateliers avaient pour but de former les participants sur les enjeux de la coopération internationale, sur la gestion de l'eau face au changement climatique et sur les mécanismes de financement dans les bassins transfrontaliers.

3.2.9. Coopération avec l'Union Africaine (UE)

L'Union Africaine appui la CBLT dans le cadre des activités de maintien de la paix et de la sécurité dans le bassin du lac Tchad.

Elle coordonne également le projet MESA (Monitoring for Environment and Security in Africa) en cours depuis 2012, financé par le Fond Européen de Développement (FED). En perspectives, il est prévu dans le cadre dudit projet le renforcement de la station de réceptions de données satellitaires de la CBLT en équipement.



Atelier MESA, Nairobi au Kenya

Enfin, l'Union Africaine à travers son Bureau BIRA, se propose de financer la troisième composante du plan de gestion de la pêche du Bassin du Lac-Tchad, grâce à un financement de l'Union européen.

3.2.10. Coopération avec POWER CHINA INTERNATIONAL GROUP LIMITED

La CBLT a signé un protocole d'accord avec POWER CHINA le 13 décembre 2016 à Abuja au Nigéria.

Ce protocole d'accord porte sur l'exécution du projet de transfert d'eau entre le bassin du Congo et le bassin du Lac Tchad. Il vise à jeter les bases du déroulement harmonieux des études préliminaires dudit projet et des ouvrages connexes conformément aux lois et règlements en vigueur dans les pays membres de la CBLT.

POWER CHINA a, entre autres, décidé de déboursier, sur fonds propres, la somme de 1,8 million de dollars américains à cet effet.



Cérémonie de signature du mémorandum d'entente

Les deux parties ont convenu d'organiser une réunion afin d'étudier les aspects techniques de l'exécution de ce projet et la mise sur pied d'un comité de pilotage.

3.2.11. Coopération avec la CEA/Le PNUD/l'UNOWAS

La Commission du Bassin du Lac Tchad a contacté la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et au Sahel (UNOWAS) pour solliciter leur appui en termes de renforcement de ses capacités opérationnelles.

Une mission conjointe d'exploration s'est rendue en novembre 2016 au siège de la CBLT pour évaluer et définir les modalités de déploiement dudit appui au bénéfice de la CBLT dans le but de renforcer la sécurité et le développement dans la zone du lac Tchad.

Au terme de cette mission et à la lumière de l'examen de l'Aide-Mémoire par la CBLT, l'équipe des Nations Unies élaborera un programme détaillé de renforcement des capacités assorti d'un chronogramme précis de sa mise en œuvre.

PARTIE 4 : ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1 Ressources humaines

L'effectif du personnel en 2016 a connu une baisse des effectifs passant de 86 à 82 agents. Cette baisse s'explique par : (i) Un cas de départ à la retraite (Conseiller Juridique); (ii) Un cas de démission (Blanchisseur); (iii) Un cas de départ en disponibilité et ; (iv) Un cas de décès (Magasinier).

Au 31 décembre 2016, les effectifs par catégorie se présentent comme suit :

Tableau : Répartition des effectifs du personnel par catégorie

Catégorie	Effectifs	Pourcentage
CE (Secrétaire Exécutif)	1	1
C1 – C3 (Directeurs, Chefs de Divisions, Contrôleur et conseillers)	12	15
C4 (Coordonnateurs, Expert catégorie 1)	6	7
C5 – C6 (Expert catégorie 2, techniciens)	22	27
C7 – C9 (Services généraux et autres)	41	50
Total	82	100

L'effectif des personnels des catégories C4-C6 essentiellement composé d'experts et cadres représente 34 % des effectifs en décembre 2016. Le personnel des services généraux (C7-C9) représente 50 % des effectifs.

4.2 Administration des Ressources Humaines

Les principales activités au cours de la période sont les avancements et les titularisations.

4.2.1 Avancement

41 cadres ont été évalués au titre de l'année 2016. Tous ont satisfait aux exigences de l'évaluation, de même que 41 agents des services généraux.

4.2.2 Titularisation

La titularisation a concerné deux (2) agents cadres recrutés aux postes de Chef de Division de Gestion des Ressources Naturelles et Chef de Division des Technologies de l'Information et de la Communication.

4.2.3 Congé au foyer

Conformément au statut du personnel, 28 agents ont bénéficié de congé au foyer au cours de l'année 2016.

4.2.4 Les stages

Dans le cadre de l'appui à l'encadrement des étudiants à la recherche et au perfectionnement, la CBLT a accueilli douze (12) étudiants au sein de ses différents services. Le passage de ces étudiants était orienté, selon leurs besoins, soit au stage de perfectionnement, soit au stage académique/recherche pour la préparation des mémoires ou thèses d'études.

4.2.5 Les recrutements

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-Economiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT), le personnel de la Coordination Régionale et des Coordinations Nationales ont été recrutés, conformément au rapport d'évaluation du programme. Ce personnel qui a pris service en avril 2016, est réparti comme suit :

Poste	Coordination Régionale	Coordinations Nationales (Cameroun, Niger, RCA, Tchad)	Total
Coordonnateur Régional	1	-	1
Expert suivi-évaluation	1	-	1
Expert passation des marchés	1	-	1
Experte Genre et Développement Social	1	-	1
Coordonneurs nationaux	-	4	4
Comptables	-	4	4
Expert Gestion des Ressources naturelles	-	4	4
Total	4	12	16

4.3 Situation financière au 31 décembre 2016

La situation des contributions des Etats membres au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

Etats membres	Contributions dues		Total	Paiements reçus en 2016	Reste à payer
	Arriérés au 31/12/2015	Budget 2016			
Cameroun	1.632.388.183	1.027.040.323	2.659.428.506	-	2.659.428.506
Libye	1.608.592.976	924.336.291	2.532.929.267	-	2.532.929.267
Niger	394.577.447	359.464.113	754.041.560	178.886.217	575.155.343
Nigeria	1.232.521.338	2.054.080.646	3.286.601.984	3.286.601.984	-
Tchad	-	564.872.177	564.872.177	-	564.872.177
RCA	1.395.592.473	205.408.065	1.601.000.538	-	1.601.000.538
Total	6.263.672.417	5.135.201.615	11.398.874.032	3.465.488.201	7.933.385.831

Courant 2016, le Secrétariat Exécutif a encaissé la somme de 3.465.488.201 FCFA au titre de paiement des arriérés et de contributions 2016. Le Nigeria a totalement honoré ses engagements financiers vis-à-vis de la Commission, tandis que le Niger a apuré une partie de ses arriérés.

4.4 Exécution du budget au 31 décembre 2016

Le budget global du Secrétariat Exécutif (part des PTF et contribution des Etats membres) approuvé lors de la 61^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'élève à 21.550.482.379 FCFA, dont 18.742.984.396 FCFA pour le développement, soit 87%, et 2.807.497.983 FCFA pour le fonctionnement, soit 13%. Au 31 décembre 2016, une somme totale de 7.578.340.149 FCFA a été dépensée pour la mise en œuvre des activités, soit une réalisation de 35%

En ce qui concerne le budget spécifiquement financé par les contributions des Etats membres, il était prévu une enveloppe de 8.750.036.432 FCFA, dont 5.942.538.449 FCFA au titre du budget de développement, soit 68%, et 2.807.497.983 FCFA au titre du fonctionnement, soit 32%. Sur ce budget, un total de 2.550.300.903 FCFA a été dépensé, soit une réalisation de 29%. Le budget de développement est exécuté à hauteur de 18% tandis que le budget de fonctionnement l'est à 53%. Le faible niveau d'exécution de ce budget s'explique par le non-paiement par les Etats membres de leurs contributions statutaires.

Lignes budgétaires	Budget	Réalisé	%
Fonctionnement	2.807.497.983	1.479.465.271	53%
Développement	5.942.538.449	1.070.835.632	18%
Total	8.750.036.432	2.250.300.903	29%

Il convient de noter que des dépenses d'un montant de 65.073.002 FCFA engagées en 2015 ont été payées courant 2016. Elles concernent la construction de 03 forages au Tchad (36.518.640 FCFA), de l'abonnement Internet et du renouvellement de la protection Informatique (24.712.880 FCFA) et de la fourniture des médicaments aux populations affectées par les exactions de Boko Haram (3.841.482 FCFA).

4.4.1 Exécution du budget de fonctionnement

Le budget approuvé pour le fonctionnement de la CBLT est arrêté à un montant total de 2.807.497.983 FCFA. Au 31 décembre 2016, 1.479.465.271 FCFA sont dépensés pour assurer le fonctionnement courant du Secrétariat Exécutif, soit un taux de réalisation de 53%. Ce taux prend en compte la non-exécution des dépenses prévues pour couvrir les droits sociaux du personnel à l'issue de la mise en œuvre du nouvel organigramme issu de la réforme. Abstraction faite, le taux d'exécution du budget de fonctionnement aurait été de 83%.

Le détail de l'exécution du budget de fonctionnement est présenté ci-dessus.

- **Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, Conseil des Ministres**

Sous ce chapitre sont regroupées les dépenses liées à la tenue des sessions du Conseil des Ministres ainsi que les Sommets des Chefs d'Etats et de Gouvernements. Il a été provisionné à hauteur de 270.000.000 FCFA pour l'exercice 2016. Au 31 décembre, aucune dépense n'est engagée sous la rubrique, du fait qu'aucune réunion statutaire n'est tenue jusque-là.

- **Salaires, émoluments et autres avantages du personnel**

Cette rubrique concerne les salaires et émoluments, les indemnités et autres avantages du personnel. Une enveloppe budgétaire de 990.294.447 FCFA avait été allouée pour couvrir ces dépenses. Au 31 décembre 2016, les dépenses réelles s'élèvent à 946.914.845 FCFA, soit une réalisation de 96%.

- **Droits sociaux du personnel**

Il est prévu une somme de 1.026.203.536 FCFA pour couvrir les droits sociaux du personnel y compris ceux qui devraient partir à l'issue de la réforme de l'organigramme. Au 31 décembre 2016, la somme de 144.056.620 FCFA a été dépensée pour payer les droits sociaux de personnel admis à la retraite, soit une réalisation de 14%. La part concernant la réforme n'est pas exécutée.

- **Transport et missions**

Ce chapitre avait reçu une prévision budgétaire de 170.000.000 FCFA pour l'année fiscale 2016. A la fin du mois de décembre 2016, les dépenses correspondantes ont atteint un montant de 133.603.122 FCFA, soit un taux d'exécution de 79%.

- **Sécurité et entretien**

Il s'agit des prestations des compagnies de gardiennage et de nettoyage, ainsi que des primes de faction des policiers. Un montant de 49.900.000 FCFA a été dépensé sur une prévision de 63.000.000 FCFA, soit une réalisation de 79%.

- **Entretien bâtiment, et matériel**

Cette rubrique de charges avait enregistré une enveloppe budgétaire de 70.000.000 FCFA. Au 31 décembre 2016, la somme de 41.438.563 FCFA a été dépensée, soit un taux d'exécution de 59%.

- **Eau, électricité et télécommunication**

Ce chapitre avait reçu une prévision budgétaire de 69.000.000 FCFA pour l'année fiscale 2016. A la fin du mois de décembre 2016, les dépenses correspondantes ont atteint un montant de 64.388.061 FCFA, soit un taux d'exécution de 93%.

- **Carburant, lubrifiants, assurance véhicules**

Ce poste de charge a été provisionné de 26.000.000 FCFA pour l'année 2016. A l'issue du mois de décembre 2016, un montant de 16.623.899 FCFA a été dépensé, soit 64%.

- **Achat matériel et mobilier**

Il s'agit de divers achats de petit matériel (ordinateurs, imprimantes et autres) et de mobilier de bureau, ainsi que des fournitures de bureau. Une enveloppe de 50.000.000

FCFA avait été prévue pour ce poste. A fin du mois de décembre 2016, le total des dépenses liées à ce poste s'élève à 26.767.112 FCFA, soit une réalisation de 54%.

- **Fournitures diverses**

Ce poste de charge regroupe les petits consommables tels que les fournitures d'entretien, le consommables électriques, la plomberie, etc. Une prévision de 8.000.000 FCFA a été allouée pour couvrir ces dépenses en 2016. Au 31 décembre, 8.172.927 FCFA sont dépenses, soit une réalisation de 102%.

- **Services extérieurs consommés**

Il s'agit de diverses charges de fonctionnement, notamment les frais de réception,

Les frais bancaires, ainsi que les études et audits externes, etc. Un budget de 42.000.000 FCFA avait été autorisé pour cette rubrique. Au 31 décembre 2016, les dépenses liées à ces postes budgétaires s'élèvent à 28.908.657 FCFA, soit un taux d'exécution de 69%.

- **Divers et imprévus**

Un montant de 23.000.000 FCFA avait été prévu pour cette rubrique. Au 31 décembre 2015, une somme de 15.781.567 FCFA est dépensée, soit un pourcentage de 69%.

CONCLUSION GENERALE

Nonobstant les contraintes de tout ordre (climatiques, financières, sécuritaires et humanitaires...), la situation de la gestion des ressources naturelles, dans le bassin du Lac Tchad a enregistré, pour l'année 2016, des résultats tangibles. D'une part, en raison de la généralisation des opérations de terrain que mène la Force multinationale mixte (FMM) de la CBLT contre Boko Haram. Laquelle a infligé de lourds revers à cette nébuleuse terroriste. Des succès éclatants qui augurent de la fin du calvaire pour les populations riveraines du bassin du Lac Tchad. Et d'autre part, de la poursuite non seulement du suivi des ressources en eau et du développement des connaissances visant la protection, la préservation, la restauration de l'environnement et la gestion durable de ses ressources naturelles, mais également des actions de développement en faveur des populations.

Fidèle à sa vision et à sa vocation, la CBLT a concentré l'essentiel de ses moyens et de ses ressources dans l'amélioration du cadre de vie et l'amélioration des conditions de vie des populations, et ce, dans un contexte de tensions de trésorerie, résultant du non-paiement par les Etats membres de leurs contributions et arriérés de contributions.

Dans la droite ligne de son Programme d'action stratégique (PAS), elle a ainsi, au cours de l'année écoulé, assuré l'essentiel de ses missions régaliennes, respectant ses engagements statutaires, élargissant le cercle des partenaires intéressés par la cause du lac Tchad, tout en améliorant la gestion administrative et financière, l'administration des ressources humaines, l'acquisition et l'entretien du matériel, la documentation et les archives, la communication...

Les progrès réalisés ne doivent pas toutefois perdre de vue l'immensité et la complexité des défis. En sus de l'aggravation des impacts du changement climatique et de la détérioration de la situation humanitaire, l'obtention de ressources financières adéquates pour répondre aux sollicitations des populations demeure la grande préoccupation. Tous les Etats membres accusant un retard dans le non-paiement de leurs contributions et leurs arriérés de contributions. Pourtant, la CBLT est d'avis que si le recouvrement des contributions est régulièrement assuré, sa vision ou ses missions – «protéger et conserver durablement les ressources en eau du bassin, pour une utilisation harmonieuse au profit des populations et pour réduire la pauvreté...» – est un objectif réalisable.

Cependant, en dépit des défis présents et à venir, les perspectives de développement de nos activités, avec la mise en œuvre du PRESIBALT, du Plan de développement et d'adaptation du lac Tchad au changement climatique ainsi que du tout Programme de développement en faveur exclusivement des jeunes, sont donc enthousiasmantes et nous veillerons à ce que la gestion soit optimale pour le bien-être d'un plus grand nombre. Car, l'importance et l'urgence des besoins dans le bassin démontre de la pertinence d'élargir et d' étoffer les activités et l'offre de services à l'ensemble du bassin. L'un des enjeux majeurs de l'année 2017 sera donc la généralisation des prestations et des actions programmées, en mettant un accent particulier sur la qualité et l'efficacité, mais aussi une communication ciblée, tout en gardant et en nouant de nouveaux partenariats féconds.

ANNEXES

Rapport de la 61^{ème} session Ordinaire du Conseil des Ministres